



Québec

ARCHITECTURE-QUÉBEC

LA CONVERSION DES ÉGLISES AU QUÉBEC
UN SIÈCLE D'EXPÉRIENCE(S)

131
MAI 2005

Murox ou la solution innovatrice multiétagée



Murox offre des solutions de construction uniques et innovatrices pour le marché de la construction de bâtiments résidentiels multiétagés de quatre à dix étages. L'équipe Murox s'assure que le travail s'effectue promptement de l'ingénierie à l'installation de la coquille du bâtiment. Avec le système Murox, l'édifice est livré selon l'échéancier prévu, permettant au propriétaire de réaliser des économies substantielles.

Le système de coquilles de bâtiments haute performance vous offre :

- Murs porteurs
- Acier de charpente
- Système de plancher composite acier/béton
- Gamme élargie de finitions extérieures
- Flexibilité architecturale

Fournisseur unique pour la coquille du bâtiment qui met à votre disposition :

- Expertise technique
- Qualité de fabrication supérieure
- Équipe dévouée à la gestion du projet et du chantier
- Chantier propre et accessible
- Rapidité



MUROX®

Bâtiments haute performance

270, chemin Du Tremblay
Boucherville (Québec) J4B 5X9
Téléphone : (450) 641-4000
Sans frais : 1-866- GO - MUROX
Télécopieur : (450) 641-9585
www.murox.ws

Groupe Canam inc. est titulaire d'une licence délivrée en vertu de la Loi sur le bâtiment du Québec. Licence RBQ : 2634-2030-18

Le sommaire

5

ÉDITORIAL

Convertir pour l'avenir

Luc Noppen et Lucie K. Morisset

9

Le temps de la reprise

Lucie K. Morisset et Luc Noppen

11

De nouvelles fonctions

Luc Noppen et Lucie K. Morisset

11 - Les bibliothèques

12 - Le logement

14 - Les salles de spectacles

16 - Les musées et les centres d'interprétation ou d'exposition

17 - Les centres communautaires

18 - Les plateaux sportifs

19 - Monofonctionnel ou multifonctionnel ?

20

Territoire(s) de conversions

Esquisse d'un avenir pour les églises et les chapelles de Rosemont-La Petite-Patrie

Jonathan Cha

24

Small is beautiful

L'enracinement communautaire de trois églises recyclées

Richard Gauthier

26

Recyclages partiels

Propositions de l'École d'architecture de l'Université Laval

Jacques Plante

31

Des projets remarquables

31 - L'Espace chorégraphique Jean-Pierre-Perreault

32 - L'Anglicane

34 - La Bibliothèque théologique et salle polyvalente du Collège Jean-de-Brébeuf

36 - L'École de cirque de Québec

ARQ

ARCHITECTURE-QUÉBEC

MAI 2005,
NUMÉRO 131

Sur la page
couverture :
la Bibliothèque
théologique et salle
polyvalente du
Collège Jean-de-
Brébeuf.
Beaupré et Michaud,
Dupuis Le Tourneur
architectes.
(Photo : Marc
Cramer)

Éditeur : PIERRE BOYER-MERCIER

Membres fondateurs de la revue : PIERRE BOYER-MERCIER, PIERRE BEAUPRÉ, JEAN-LOUIS ROBILLARD et JEAN-H. MERCIER.
Membres du comité de rédaction : GEORGES ADAMCZYK, DAVID COVO, ÉMILIE VACHON, BORKUR BERGMANN, LUC NOPPEN.
Production graphique : CÔPILIA DESIGN INC. / Directeur artistique: JEAN-H. MERCIER.

Représentants publicitaires (Sales Representatives) : SYLVIE LAUZON ET ASSOCIÉS.

Montréal : 32, de Matagami, Blainville, Québec, J7B 1W2 / Téléphone : (514) 747-0047 / Télécopieur : (514) 434-0051 / Sans frais (Toll Free) : 1-888-547-0047.

ARQ est distribuée à tous les membres de L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC et de L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES DESIGNERS D'INTÉRIEUR DU QUÉBEC.

Dépôt légal: BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC et BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA. ISSN: 1203-1488.

© ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC : Les articles qui paraissent dans ARQ sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

Envois de publications canadiennes : contrat de vente #40037429.

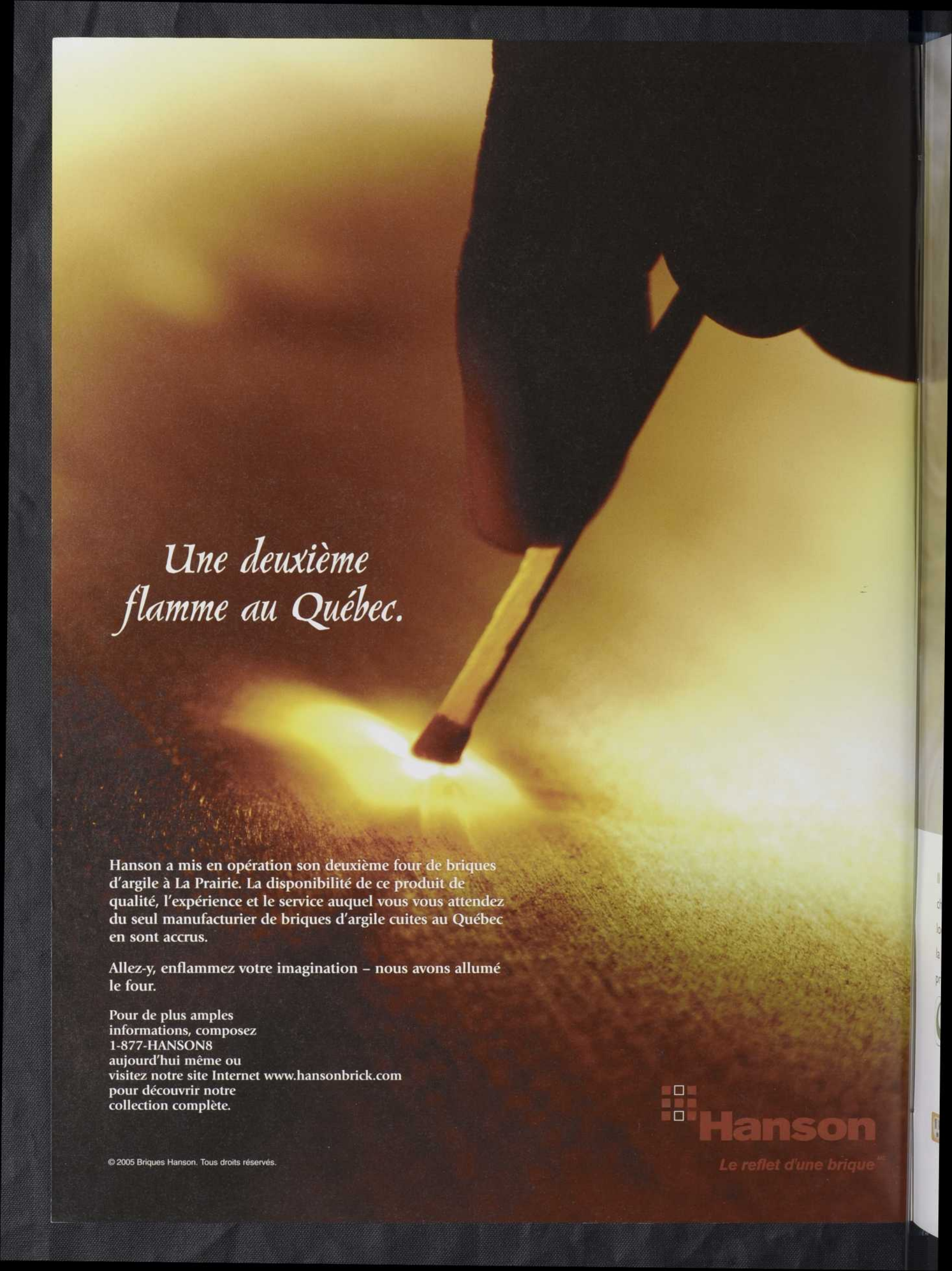
ARQ est publiée quatre fois l'an par ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC, organisme sans but lucratif.

Les changements d'adresse et les demandes d'abonnement doivent être adressés à : ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC, 86, rue Morin, Sainte-Adèle, Québec, J8B 2P7.

Téléphone pour la rédaction : (514) 343-6276, pour l'administration (450) 229-0551.

Abonnement au Canada (taxes comprises) : 1 an (4 numéros) : 36,81 \$ et 57,51 \$ pour les institutions et les gouvernements. Abonnement USA 1 an : 50,00 \$. Abonnement autres pays : 60,00 \$.

ARQ est indexée dans «Repères».



*Une deuxième
flamme au Québec.*

Hanson a mis en opération son deuxième four de briques d'argile à La Prairie. La disponibilité de ce produit de qualité, l'expérience et le service auquel vous vous attendez du seul manufacturier de briques d'argile cuites au Québec en sont accrus.

Allez-y, enflammez votre imagination – nous avons allumé le four.

Pour de plus amples informations, composez 1-877-HANSON8 aujourd'hui même ou visitez notre site Internet www.hansonbrick.com pour découvrir notre collection complète.



Hanson

Le reflet d'une brique

SES PARENTS ONT CHOISI L'ISOLANT CERTIFIÉ* POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'AIR À L'INTÉRIEUR DES LOCAUX. ILS DORMENT AINSI PROFONDÉMENT EUX AUSSI.



Il n'est pas surprenant de constater que les gens, qui sont préoccupés par la qualité de l'air à l'intérieur de leur maison, choisissent Owens Corning. L'isolant FIBERGLAS[®] ROSE est certifié pour une meilleure qualité de l'air à l'intérieur des locaux par la GREENGUARD Environmental Institute[®]. C'est aussi le produit choisi par les gens qui se soucient de la qualité de l'air de notre planète, car l'isolant FIBERGLAS ROSE réduit la consommation d'énergie, ce qui réduit la production des gaz nocifs à effet de serre. L'isolant FIBERGLAS ROSE est l'isolant qui contient le plus de verre recyclé.



Et il fait faire des économies sur les coûts d'énergie. Ce n'est pas étonnant que les gens se sentent plus à l'aise lorsqu'ils choisissent l'isolant FIBERGLAS ROSE d'Owens Corning.



MIEUX VIVRE GRÂCE À L'INNOVATION[™]



www.owenscorning.ca 1 800 438-7465

LA PANTHÈRE ROSE^{MC} & © 1964-2005 Metro-Goldwyn-Mayer Studios Inc. Tous droits réservés. La couleur ROSE est une marque déposée d'Owens Corning Canada inc. Le logo GREENGUARD Qualité de l'air des locaux certifiée est déposé au U.S. Pat & TM Office. © 2005 Owens Corning Canada inc. Tous droits réservés. *Certifié par GREENGUARD comme étant un produit à faible émission pour une qualité de l'air à l'intérieur des locaux qui est meilleure et plus propre.

Une ère nouvelle dans le domaine du revêtement extérieur



Prix d'excellence pour la Tohu (La Cité des arts du Cirque – Montréal) Couleur semi-transparente Séquoia - En inventaire

Les parements
de fibrociment *WeatherBoards* de
CertainTeed 

- Résistance au feu Classe 1 (A)
- À l'épreuve des effets nuisibles de l'humidité grâce à l'enduit FiberTect^{MC}
- Résiste au gel et au dégel
- Présente une texture de grain de bois riche et authentique
- Gamme complète de textures, profils et couleurs
- Ensemble complet de revêtements, de formes décoratives, de soffites et de moulures
- Garantie transférable de 50 ans
- Choix de couleurs illimité comprenant 6 couleurs semi-transparentes

La gamme Premier Choix de couleurs semi-transparentes



Séquoia



Acajou



Ardoise



Émeraude



Érable



Cèdre

Choisissez parmi nos couleurs en inventaire ou optez pour une couleur personnalisée grâce au système Olympic MachineCoat.



Distribué par

GOODFELLOW

SPÉCIALISTES DU BOIS

www.goodfellowinc.com



Convertir pour l'avenir

LUC NOPPEN ET LUCIE K. MORISSET¹

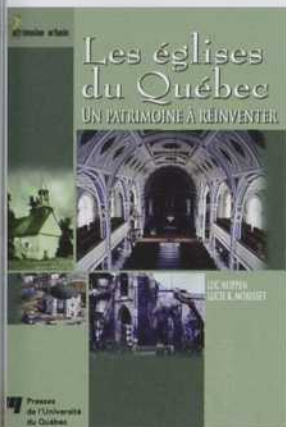
« Recycler », selon la définition courante, c'est soumettre quelque chose à un recyclage et, plus précisément, à un nouveau passage : sous cet angle, l'architecture est conçue comme un cycle de traitements, appliqués à intervalles plus ou moins réguliers, en vue de permettre l'utilisation – on parle alors de « réutilisation » – des espaces construits et des bâtiments et de ramener ceux-ci, selon les sensibilités changeantes des époques, à leur état initial d'œuvres architecturales. Comme on redécore son salon, comme on fait de la Chocolaterie Menier les bureaux de Nestlé France, comme on transforme la gare d'Orsay en Musée d'Orsay, le recyclage investit la matière et ne concerne qu'elle. Bien en amont, la « conversion », elle, relève du sens qu'on accorde à ces choses. C'est ce procédé de conversion qui est directement en cause lorsqu'un bâtiment perd toute signification, au point d'être démolit : ainsi en fut-il des églises devenues bars ou discothèques, à Shawinigan (Christ-Roi) et à Hull (Our Lady of the Annunciation).

Dans le cas des églises, cette distinction entre recyclage et conversion importe en effet tout particulièrement puisque, qu'on les considère sacrés ou tout simplement culturels, ces bâtiments qu'on abandonne aujourd'hui les uns après les autres partagent, symboliquement et fonctionnellement, le lit des tabous les plus profonds de notre société. Nous avons exploré ce phénomène en profondeur dans un ouvrage paru le mois dernier, *Les églises du Québec. Un patrimoine à réinventer*² pour débusquer des éléments de réponse à cette question lancinante : « Que faire des églises ? ». La conversion, dès lors, concerne la compatibilité des fonctions – compatibilité fonctionnelle et compatibilité symbolique – de l'église et de ce qu'il pourra en advenir. Mais, plus encore, elle doit être le fait d'une *reprise*, au sens ricœurien³ : l'avenir des églises se mesurera à notre capacité collective de prendre à nouveau, ce qu'on a cessé d'avoir, ce qu'on a abandonné, ce qu'on a laissé s'échapper. C'est à ce prix seulement que la conversion pavera la voie d'un recyclage réussi : or, reprendre les églises et les approprier revient, au-delà des accessoires questions de propriété, au geste architectural qui, seul, pourra redonner les églises à notre époque et les vouer à un avenir autre, un avenir dans lequel elles auront du sens.

Cela requiert, bien sûr, que l'on fasse la paix avec l'histoire – et avec les représentations confuses, ambiguës ou farfelues que la superposition des oublis nous inspire – pour découvrir que celle des églises contenait déjà des pistes de solutions, bien avant que la précipitation actuelle ne nous hypnotise. L'incapacité collective qui semble s'emparer de nous n'est, en effet, qu'une illusion. Ce numéro d'ARQ, *architecture-Québec* précise au contraire la capacité que nous avons de matériellement (recyclage) ou sémantiquement (conversion) investir une église afin de maintenir son statut d'œuvre architecturale dans la société moderne (et laïque) d'aujourd'hui et de demain.

NOTES

1. Historiens d'architecture, Luc Noppen et Lucie K. Morisset sont tous deux professeurs au Département d'études urbaines et touristiques de l'École des sciences de la gestion, à l'Université du Québec à Montréal, et chercheurs au Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions. La préparation de ce numéro d'ARQ, *architecture-Québec* a été rendue possible grâce au soutien du programme « Les paysages de la métropolisation », financé par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture et dirigé par Lucie K. Morisset, et de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, logée à l'Institut du patrimoine de l'UQAM et dont Luc Noppen est titulaire.
2. Luc Noppen et Lucie K. Morisset, *Les églises du Québec. Un patrimoine à réinventer*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005, 436 p.
3. Paul Ricœur, *Histoire et vérité*, Paris, Seuil, 1955 [2001], 272 p.



Les églises du Québec.
Un patrimoine à réinventer



Shawinigan. L'ancienne église Christ-Roi, transformée en restaurant en 1994, aujourd'hui démolie. Adrien Dufresne et Joseph Beaumier, architectes, 1963-1965.



LE BÉTON PRÉFABRIQUÉ – UNE ENVELOPPE DE BÂTIMENT DURABLE

www.cpci.ca

Lorsqu'il est question de protéger l'intérieur de votre bâtiment contre l'infiltration de l'eau et de l'air, le béton préfabriqué procure une enveloppe qui résiste aux rigueurs de la nature à travers le temps.

Avantages fonctionnels du béton préfabriqué

- Enveloppe de bâtiment efficace
- Vaste palette de couleurs et de textures
- Propriétés thermiques avantageuses
- Isolation acoustique
- Résistance au feu
- Durabilité – peu ou aucun entretien
- Capacités structurales



Avantages pour le chantier

- Possibilité d'un seul intervenant responsable
- Économie de temps
- Fermeture rapide
- Programmation des corps de métier

Le Béton Préfabriqué... Votre Alternative!

INSTITUT CANADIEN DU BÉTON PRÉFABRIQUÉ ET PRÉCONTRAIT

DÉCOUVREZ LES
AVANTAGES
D'UNE CONSTRUCTION MODULAIRE FABRIQUÉE EN USINE



LA LIBERTÉ DE CONCEPTION

Au delà des contraintes usuelles de l'architecture, la construction modulaire en usine offre une très grande liberté de conception.

LA QUALITÉ DE FABRICATION

La construction se fait dans des conditions idéales, avec des matériaux et des ouvriers protégés des caprices du climat douze mois par année, avec des seuils de tolérances très élevés et un contrôle de qualité impossible à effectuer sur chantier.

LES ÉCONOMIES D'ÉCHELLE

La conception modulaire permet d'utiliser des gabarits qui assurent constance et exactitude tout en réduisant les coûts. Idéal pour les ensembles d'habitations : résidences pour personnes âgées, condominiums, immeubles à revenu, etc.

LE TEMPS C'EST DE L'ARGENT

Les fondations et le terrassement peuvent commencer en même temps que le corps du bâtiment. On fait en quelques jours ce qui prendrait des mois sur un chantier. Les modules sont livrés par fardiers et assemblés en un temps record.

LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Surveillance en usine par l'architecte, la responsabilité professionnelle est protégée et appuyée par le manufacturier. La surveillance de construction est très écourtée.

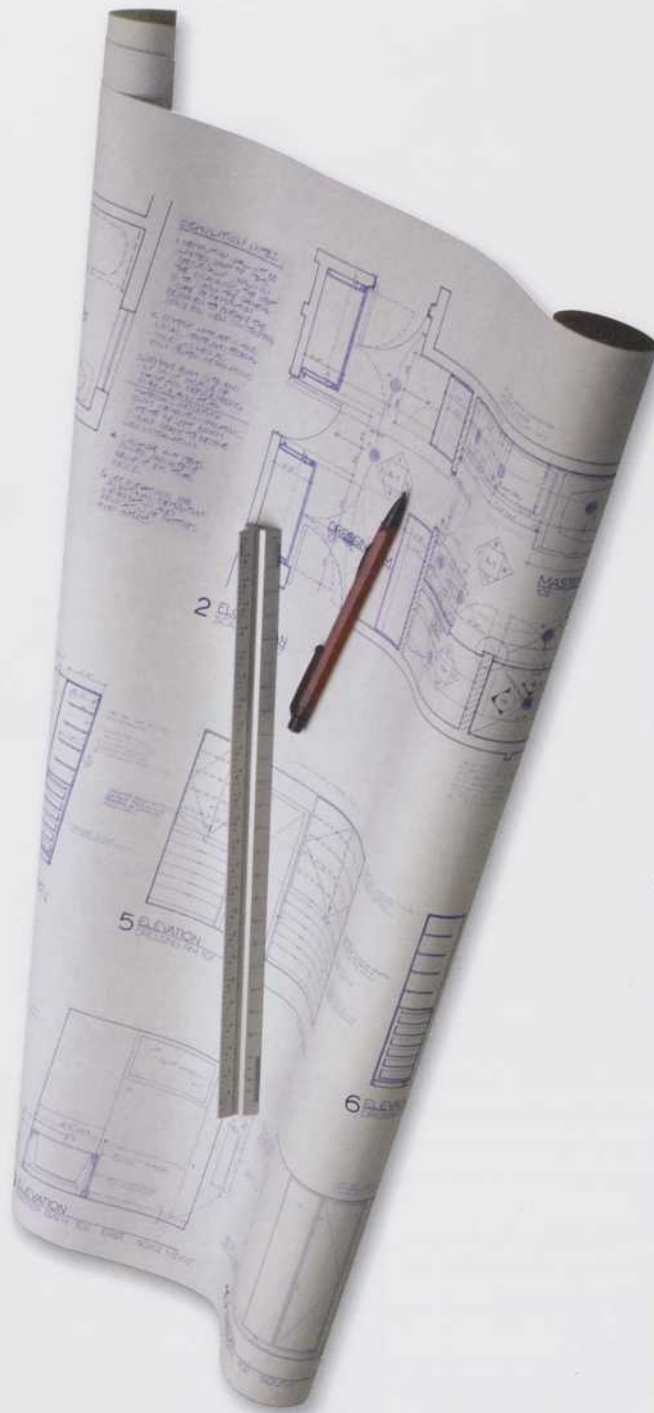
...ET POUR PLUS D'INFORMATION

Nous serons heureux de vous rencontrer pour vous faire la démonstration de TOUS les avantages de notre procédé et vous conseiller sur les façons d'en tirer profit.



Les Industries Bonneville
601, de l'Industrie
Beloil, Québec
J3G 4S5
Tél. : 450.464.1001 (poste 251)
Fax : 450.536.3360
Courriel : commercial@bonneville.qc.ca
Web : www.bonnevillehomes.com





Vous songez à rénover, à agrandir ou à construire un bâtiment ?

Consultez un expert en énergie d'Hydro-Québec dès le début de votre projet et voyez avec lui comment vous pourriez profiter du programme **Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments***.

- Réduction des coûts d'exploitation
- Récupération rapide de l'investissement

**Appui financier
pouvant atteindre
500 000 \$**

Saisissez l'occasion d'optimiser votre consommation d'énergie !

*Certaines conditions s'appliquent. Le programme couvre les bâtiments existants et les nouvelles constructions à vocation commerciale, institutionnelle ou industrielle.

Clientèle d'affaires : www.hydroquebec.com/affaires/moyen
Grandes entreprises : www.hydroquebec.com/grandesentreprises



Le temps long de la reprise

LUCIE K. MORISSET ET LUC NOPPEN

Le déploiement des lieux de culte au Québec ne s'est pas fait en un jour : quatre siècles nous ont livré ces clochers qui menacent maintenant de s'effondrer (sur nous). Or, il n'est sans doute pas inutile de dévoiler que la logique d'implantation de toutes ces églises contient en elle-même des pistes pour la reprise ; cet immense parc immobilier n'a revêtu un caractère absolu que depuis fort peu de temps. Presbytères-chapelles, puis chapelles, puis églises temporaires, chapelles-écoles, salles paroissiales multifonctionnelles et enfin églises, ont mis en place, au fil du temps, un modèle de croissance ; s'en inspirer nous apprendra peut-être, aujourd'hui, à gérer la décroissance.

Une paroisse normale, au Québec, en est souvent à sa troisième église. Incendies, reconstructions, agrandissements ont ponctué l'établissement ecclésial qui a, un peu partout, connu un sommet autour des années 1920-1930, âge d'or des constructions d'églises abruptement endigué par la Crise économique. Les lendemains de la Deuxième Guerre apportèrent ensuite les églises de l'étalement urbain, construites non plus les unes par-dessus les autres, mais les unes à côté des autres. Pourtant, le déclin se faisait déjà nettement sentir. Il s'était d'abord manifesté chez les protestants, du fait de la migration vers l'ouest des populations ; la création de l'église Unie, qui en 1925 fusionna les congrégationalistes, les méthodistes et d'une large part des presbytériens sonna s'ailleurs le glas de plusieurs bâtiments devenus du coup excédentaires, en plus de ceux que les anglicans abandonnèrent en nombre croissant, dans tout le monde rural québécois. Cette désaffectation des lieux de culte souleva donc une première vague de conversions.

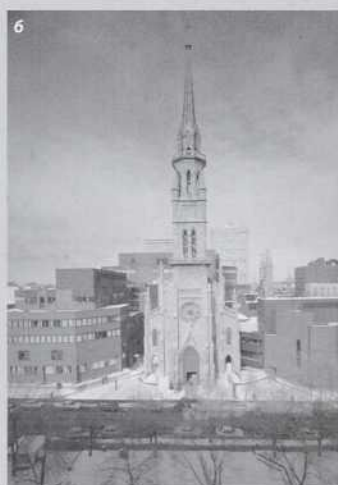
Du côté de l'Église catholique romaine, les apparences se sont quelques temps maintenues. Mais les églises du cardinal Léger, si elles paraissaient épouser le rythme de l'accroissement démographique du *baby boom*, trahissaient davantage les velléités expansionnistes du clergé français immigré massivement au début du siècle qu'une véritable croissance des fidèles ; déjà avant 1960 on voyait venir la fin et nombreuses sont les églises qui tombèrent dans les cartons de la Commission des monuments historiques, faute de pratiquants pour les entretenir et de fonds pour en payer le chauffage. C'est depuis seulement, sans doute sous le coup d'une forme de pensée magique qui scandalait que les Québécois ne peuvent qu'être catholiques – donc, que les grandes nefs qui se vidaient un peu plus chaque jour était à ce titre *utiles* – qu'on a cru qu'une église ne pouvait être qu'une église. Chapelles-écoles et salles paroissiales suffisent à contredire cette mythification, sans compter de très anciens cas de recyclages : à Montréal, rue Saint-Gabriel, la Free Pres-

byterian Church est devenue un entrepôt dès 1886 ; l'église baptiste de Québec a tour à tour accueilli un centre d'hébergement (1919), des logements (1926) et un établissement plus ou moins suspect de saunas ; Saint Andrew and Saint Paul, déménagée pierre par pierre en 1931 pour échapper à la modernisation du centre-ville de Montréal, a servi de chapelle au Collège Saint-Laurent avant de devenir, en 1979, un musée d'art, aujourd'hui le Musée des maîtres et des artisans du Québec ; l'église méthodiste de Trois-Rivières a été vendue en 1923 pour devenir le bureau d'un architecte et abriter aujourd'hui un commerce de vente au détail.

C'est dire qu'une large partie du XX^e siècle peut nous livrer une expérience considérable en matière de conversion et qu'une vue d'ensemble de ce qui a été fait – nous en proposons quelques exemples dans les pages suivantes – s'impose pour envisager plus paisiblement ce qui se fera. Globalement, les reprises se partagent en deux types : le *squat* et le projet architectural. De nombreuses petites églises protestantes, généralement en milieu rural, ont ainsi été investies sans autre forme de procès : on achète le bâtiment abandonné et s'y installe, en transformant le chœur en scène, en posant des coussins sur les bancs, parfois en enlevant ceux-ci. D'autres églises ont fait l'objet d'un travail plus formel : on a alors, tantôt mis en architecture la nouvelle fonction, comme à l'Institut canadien (1942) et au Musée d'art de Saint-Laurent (1979), tantôt, à l'inverse, valorisé l'absence de fonction et mis en valeur les traces d'anciennes églises, comme celles de l'église Saint Patrick (Centre de recherches de l'Hôtel-Dieu) et de l'église Notre-Dame-de-Foy (site historique de la Visitation), à Québec, celles de la cathédrale Notre-Dame-de-Fourvières, à Mont-Laurier, ou celles de l'église Saint-Jacques, dont les restes ont été intégrés dans le pavillon Judith-Jasmin de l'Université du Québec à Montréal.

Transformations, conversions et recyclages d'églises ne sont donc pas choses nouvelles. Ce qui a changé, c'est notre considération du patrimoine et des valeurs du monument. Tandis que, des années 1930 à la fin des années 1960, on œuvrait essentiellement en fonction de la valeur d'usage, en considérant l'utilité du bâtiment et l'utilisation de ses pieds carrés, les années 1970 et 1980 ont inversé le système, en posant la conservation comme un objectif en soi et ne tenant compte que des seules valeurs d'existence : l'âge (la vieille église), l'art (la belle église), la matérialité (l'église solide) et la position (l'église qui domine le village) ont alors canalisé le jugement au détriment de l'usage, abordé accessoirement et souvent en toute fin de course du processus de patrimonialisation. Ce basculement, notable dans l'histoire du patrimoine, est d'ailleurs

1. Montréal. L'ancienne Free Presbyterian Church, rue Saint-Gabriel. Construite en 1792, elle a été acquise par le gouvernement provincial en 1886 et utilisée comme entrepôt jusqu'à sa démolition en 1905. (Photo : Musée McCord d'histoire canadienne, Archives photographiques Notman)
2. Québec. Ancienne église baptiste, construite en 1853 d'après les plans des architectes Staveley & Dunlevie. Convertie en immeuble d'habitation en 1919. (Photo : Luc Noppen)
3. Trois-Rivières. Ancienne église méthodiste, convertie en boutique et espace à bureaux en 1923. (Photo : Luc Noppen)
4. Québec. L'ancienne église Saint-Patrick, construite en 1831 d'après les plans de Thomas Baillairgé. Incendiée en 1970. Sa façade a été conservée et intégrée au Centre de recherches de l'Hôtel-Dieu de Québec. Simard Amiot Associés/Saint-Gelais, Tremblay, Beauchemin, architectes, 1997. (Photo : Luc Noppen)
5. Québec. Le parc de Notre-Dame-de-la-Visitation met en valeur les ruines de l'église Notre-Dame-de-Foy, incendiée en 1977. Simard Amiot Associés, architectes, 1996. (Photo : Pierre Lahoud)
6. Montréal. Le clocher de l'ancienne église Saint-Jacques, intégré dans le pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM. Dimitri Dimakopoulos et Associés, Jodoin, Lamarre Pratte et Associés, architectes, 1976. (Photo : UQAM)





7



8



9



10



11



12

7. « D'église... à usine... à maison ». L'épopée de l'ancienne église méthodiste de Shefford (Bromont), fermée au culte en 1946, devenue atelier de fabrication de cierges et convertie en résidence en 1970. (Journal de Montréal, 4 juin 2002)
8. Montréal. Rue Fairmount, le Collège français occupe depuis les années 1960 l'ancienne synagogue B'Nai Jacob, construite en 1918. (Photo : Luc Noppen)
- 9-12. Rimouski. L'ancienne église Saint-Germain a été construite de 1824 à 1826. Elle a été convertie en couvent-école en 1859. Le bâtiment a été restauré dans son état « original » en 1972 et devient musée. Inapproprié, le musée a été réaménagé d'après les plans des architectes Dupuis Le Tourneux, gagnants d'un concours d'architecture, en 1990. (Photos : Archives nationales du Canada et Luc Noppen)

particulièrement révélateur de la rupture survenue simultanément dans l'histoire de l'Église, entre Vatican II et la Révolution tranquille. En effet, la patrimonialisation tire ses racines et son étymologie de l'Église et des pratiques religieuses, qui détenaient traditionnellement la « recette » pour investir du sens dans des objets ; c'est ce qui explique que tout le vocabulaire du patrimoine – qui prétend à un pareil investissement de sens – soit ecclésial, depuis le « culte » moderne des monuments (Aloïs Riegl, 1903) jusqu'à la « consécration », en passant par les « vieilles reliques » qu'on aspirait à conserver dans les années 1920. Or, si l'investissement de sens qui sous-tend le patrimoine pouvait paraître assez naturel dans le cas des églises jusqu'aux années 1970, tout se passe comme si la précipitation de la laïcisation de la société québécoise de la Révolution tranquille, en repoussant l'Église dans la sphère privée des individus, ait absorbé la mémoire collective des pratiques : on entreprit alors de considérer les « églises patrimoniales » en vertu d'un double système sémantique, l'un caché, celui du sacré, l'autre s'y superposant, celui du patrimoine, avec, à la clé, cette confusion des symboles que nous évoquons au chapitre des tabous. Cette mise en abîme des représentations, bien qu'elle se saisit de l'ensemble du domaine patrimonial, affecta particulièrement les églises dont elle pervertit le passage à la société civile, puisqu'on crut, par conséquent, que celles-ci ne pouvaient plus fonctionner sémantiquement qu'au titre de monuments et en vertu de leurs seules valeurs d'existence, toute considération de l'usage interpellant le système sémantique enfoui dans le palimpseste de l'institution patrimoniale.

La conversion de plusieurs églises fut ainsi le fait d'une histoire en deux, trois ou quatre temps, qui d'abord assista à un lent passage du monument dans la sphère de la société civile : nombreuses furent celles qui, d'abord recyclées en usines, en couvent, en théâtre, firent ensuite l'objet d'une attention plus soucieuse de la mise en valeur de leurs qualités architecturales. Saint Thomas, à Montréal, devint ainsi la salle de théâtre des Compagnons de Saint-Laurent, fut reconvertie en église (Saint-Robert-Bellarmin) puis, en bout de course, s'épanouit dans l'Espace chorégraphique Jean-Pierre-Perreault ; l'ancienne église Saint-Germain de Rimouski, après avoir été couvent et école primaire, a été restaurée pour accueillir le Musée régional de Rimouski (1972), puis, enfin, s'est « retrouvée » en 1993 dans un projet de Dupuis Le Tourneux, lauréat d'un prix de l'Ordre des architectes du Québec. On parle désormais de ce bâtiment, qui abrite toujours le Musée régional de Rimouski, comme de la « plus ancienne église de pierre de la région ». Tout cela indique que la conversion, comme le patrimoine, s'inscrit dans le temps long, parfois même avec des usages qui peuvent au départ affaiblir la figure patrimoniale mais qui, les années passant, finissent par recueillir au bâtiment la reconnaissance qui y soutiendra l'avènement d'un projet à l'échelle de la considération collective du monument. D'autant que l'économie et la société sont incapables d'absorber, dès demain, l'ensemble du parc immobilier ecclésial offert en recyclage, il importe donc de mettre la conversion en phases, la première permettant de mettre à l'abri le bâtiment, en exploitant sa valeur d'usage, la deuxième visant à valoriser ses valeurs d'existence, sans bien sûr négliger sa valeur d'usage, sous peine de revenir à la case départ.

De nouvelles fonctions

LUC NOPPEN ET LUCIE K. MORISSET

Musée ou maison ?
Les fonctions auxquelles on a converti les églises varient considérablement. En présenter quelques-unes permet, aujourd'hui, d'évaluer comment elles ont, ou non, accompagné la reprise et donné une vie nouvelle à d'anciennes églises dont le culte ne voulait plus, en entier ou en partie. Et, en sachant qu'il en coûtera toujours quelque chose, de faire la part des bons et des mauvais côtés de la conversion des églises et de l'implantation de nouveaux programmes dans des bâtiments construits pour en servir d'autres.

LES BIBLIOTHÈQUES

Installer une bibliothèque dans une ancienne église représente sans doute la voie de conversion la plus aisée à parcourir, puisque la bibliothèque ressortit au même type de services de proximité que, jadis, l'église et a pour avantage de susciter une fréquentation essentiellement individuelle, étalée dans le temps, qui ne requiert pas des espaces d'accueil exagérément importants.

La programmation d'une bibliothèque tient pour l'essentiel à deux volets : un magasin de livres et une salle de lecture. Il s'avère donc assez simple, pour peu que le bâtiment soit en bon état, de faire d'une église une bibliothèque. Les chantiers excessifs comme celui qui a amené les Archives nationales du Québec dans l'ancienne chapelle de l'Université Laval, où il fallut couler des dalles, établir de nombreuses partitions et, finalement, transformer l'espace ecclésial en immeuble à bureaux – pour, aujourd'hui, constater que l'édifice n'est guère approprié pour les services d'archives – ne sont pas fréquents et ont peu de chances de le devenir. Convertir une église en bibliothèque – on pense ici particulièrement à une bibliothèque municipale de quartier, où l'on ne collectionne pas des fonds précieux – requerra d'abord, simplement, qu'on y dispose des tables et des rayons, comme on l'a fait, *grosso modo*, à Paspébiac par exemple ; la majorité des chapelles des institutions d'enseignement sont d'ailleurs devenues des bibliothèques, avec plus ou moins d'aménagements. Certes, les programmes d'appui aux bibliothèques publiques assujettissent de tels exercices à un certain nombre de contraintes (sécurité, accès des handicapés, etc.), particulièrement en milieu urbain ; du *squat* à l'œuvre architecturale, un éventail de solutions très variées peuvent néanmoins tirer parti des caractéristiques spatiales de l'église. Une fois établis dans la nef les rayons et la salle de lecture, les réserves de livres, des salles spécialisées, des salles informatiques et autres peuvent investir le sous-sol et faire de l'ancienne église un véritable centre communautaire : à Lévis, par exemple, l'ancienne chapelle du collège s'élève sur une telle dénivellation que deux étages entiers peuvent être utilisés sous la nef. L'espace de la nef peut lui-même être divisé, comme celui

du chœur : dans l'ancienne Church of the Ascension du Mile End, à Montréal, on l'a ainsi partagé en deux étages, pour établir des salles de rencontre à l'étage supérieur.

Bien sûr, comme en ce qui concerne les salles de spectacles, la conversion d'une église en bibliothèque requiert une certaine dose d'installations mécaniques. Le principal problème relève souvent de l'éclairage – on n'a qu'à voir les dispositifs hétéroclites déjà aménagés dans les églises pour imaginer les difficultés que posera la mise en place de lampes pour la lecture. Trois cas de figure sont plus connus : on peut, comme dans la chapelle du Collège de Lévis, éclairer intensément la voûte, pour peu que celle-ci soit blanche ou de couleur claire. Autrement, il faudra, soit négocier la présence de voûtes plus sombres et celle de rampes d'éclairage, comme à la bibliothèque du Mile-End, soit revenir à la solution ancienne de la bibliothèque Saint-Sulpice, en sacrifiant l'éclairage ambiant à l'éclairage ciblé de lampes de lecture disposées sur les tables ; c'est le choix qui fut fait à Saint Matthew (Québec).

L'un des principaux avantages des bibliothèques est sans doute d'autoriser un « recyclage partiel » des églises, comme ce que propose Richard Gauthier, puisque les usages ne sont pas véritablement incompatibles. À Saint Matthew, par exemple, on a préservé le sanctuaire, séparé par une clôture de l'espace du chœur, où les stalles ont fait place à une salle de lecture ou de méditation ; la chapelle baptismale préservée avec ses fonds baptismaux, permet d'envisager que des célébrations y soient encore tenues de temps à autre, au fil de la reconquête du sens des lieux. Plus que tout, cette coïncidence des ambiances motive l'intérêt de convertir une église en bibliothèque, car il demeure que ce choix n'est pas nécessairement synonyme d'une bibliothèque à moindres coûts ; on se rappellera que Saint Matthew, quinze ans après son ouverture, dut faire l'objet d'une très lourde restauration, puisque le bâtiment menaçait de s'effondrer. Mais ce fut néanmoins sans doute, pour une large part, justement parce que l'église avait été appropriée, convertie – bref, qu'elle avait un usage – qu'on la sauva alors.

1. Québec (Sainte-Foy). La chapelle du Grand séminaire de Québec, œuvre d'Ernest Cormier a été convertie en Maison des archives. Bégin et Rodrigue, architectes, 1976. (Photo : Luc Noppen)
2. Montréal. La Bibliothèque Benny Farm occupe la première église de la paroisse Saint Monica, qui s'était installée dans un baraquement acquis du Lachine Air Force Depot, en 1949. L'édifice a été vendu à la Ville de Montréal, qui y a ouvert une bibliothèque en 1959. (Photo : Yona Jébrak)
3. Paspébiac. L'église anglicane Saint Peter a été construite en 1948. Elle a été fermée au culte en 1989 et vendue à la municipalité l'année suivante. La bibliothèque a été inaugurée en 1991 et une salle d'exposition et d'animation a été ouverte en 1997. (Photo Anick Loisel)
4. Montréal. La bibliothèque Mile End s'est installée dans l'ancienne église anglicane The Ascension. L'édifice a été construit de 1904 à 1912, d'après les plans de l'architecte H.C. Stone. Il a été acquis par la Ville



1



2



3



4



5

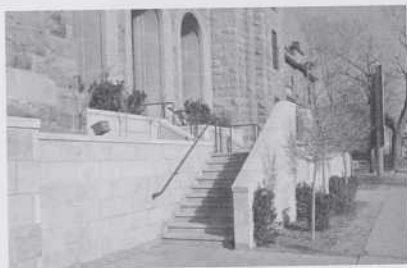


6



7

5. Lévis. L'ancienne chapelle du collège de Lévis a été convertie en bibliothèque en 1996 d'après les plans des architectes Blouin, Déry, Robitaille, Larouche. (Photo : Renée Méthot)
6. Asbestos. L'ancienne église Saint-Aimé, construite en 1966, a été convertie en bibliothèque par Binette+ Binette, architectes, en 1999. Les œuvres d'art et l'orgue Casavant ont été maintenus en place. (Photo : Chantal Lefebvre)
7. Québec. L'ancienne église Saint Matthew a été construite en plusieurs étapes, de 1849 à 1910. Elle a été convertie en bibliothèque de quartier en 1979 d'après les plans du groupe GID Design Industriel. Les travaux de consolidation de la structure ont été menés en 2000-2001 d'après les plans de Gagnon Letellier Cyr, architectes. (Photo : Paul Laliberté)



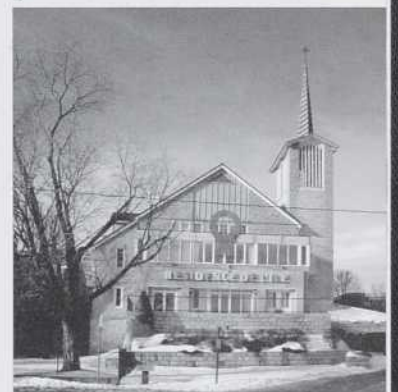
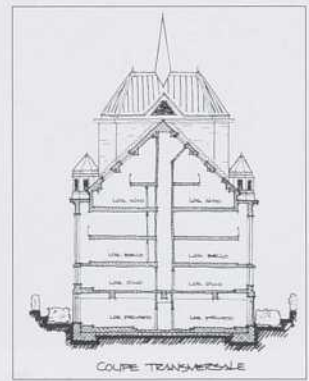
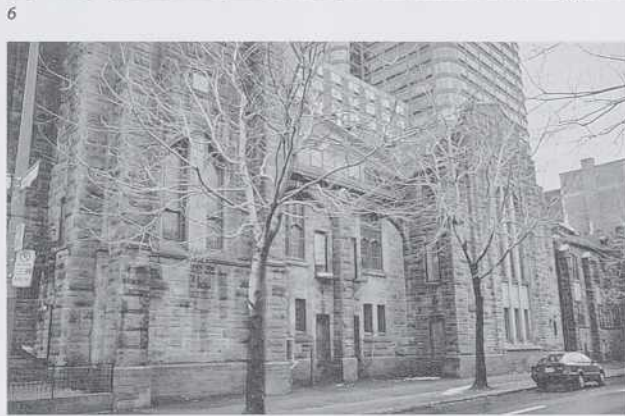
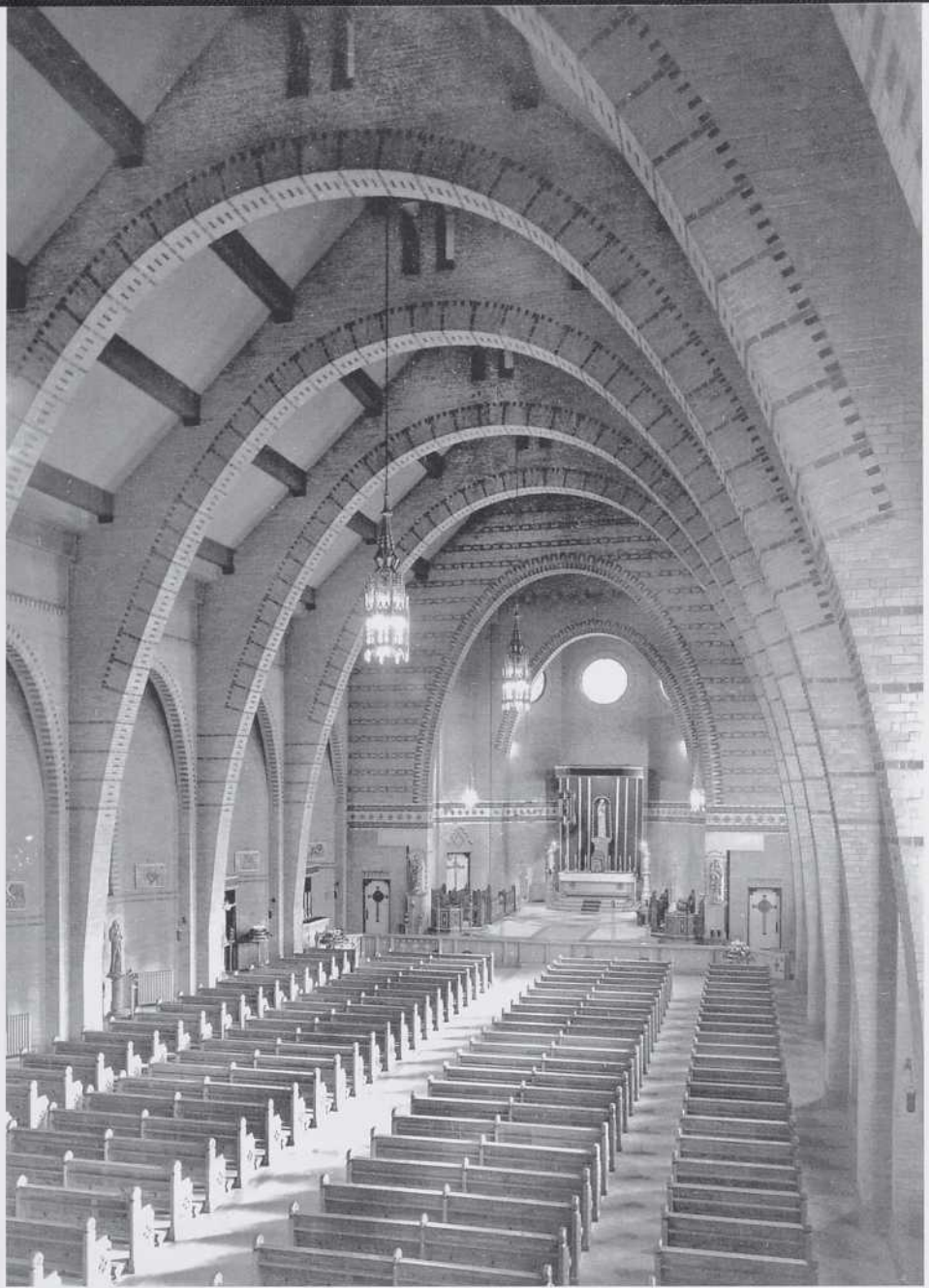
1. Sherbrooke (Dixville Stanhope). L'ancienne église Sainte-Suzanne a été d'abord convertie en centre communautaire (1997), avant de devenir une habitation (2004). (Photo : Chantal Lefebvre et La Presse, 3 juillet 2004)
2. Lac Brome (Fulford). L'ancienne église anglicane Saint Stephen, construite en 1864, est aujourd'hui une résidence privée (Photo : Chantal Lefebvre)
3. Dunham. L'atelier Sorge Studio s'est installé dans l'ancienne Farnam's Corner United Church construite en 1895, et fermée au culte en 1968. (Photo : C.Lefebvre)
4. Montréal. Église Saint-Jean-de-la-Croix, convertie en immeuble à logements. Bèique, Legault, Thuot, architectes, 2003-2004. (Photos : Luc Noppen)
5. Québec. La Seventh Day Adventist Church a été convertie en immeuble de 6 logements (le portail de Saint Matthew) en 1994. Benoît Thérien et Hélène Thibault, architectes. (Photo : Luc Noppen)
6. Québec. L'ancienne église Notre-Dame-de-Recouvrance, construite en 1947 d'après les plans de l'architecte Adrien Dufresne a été convertie en immeuble à logements, sans que cela n'ait altéré l'enveloppe du bâtiment. Jacky Deschênes, architecte, 1988. (Photo : Luc Noppen)
7. Montréal. La First Presbyterian Church, construite en 1910, a été convertie en immeuble à logements en 1984-1985 d'après les plans de l'architecte Uwe Peetz. Très discrète sur le long pan est, l'intervention a littéralement éventré l'édifice sur le long pan ouest. (Photos : Marie-Victoire Martin)
8. Gatineau (Hull). L'ancienne cathédrale Saint-Rédempteur a été convertie en résidence pour personnes âgées. Projet de Saphys Associates, architectes et ingénieurs à Ottawa, 1988. (Photo : Luc Noppen)

LE LOGEMENT

Hormis les nombreuses églises temporaires et salles paroissiales recyclées en logements, plusieurs anciennes églises, parfois très vastes, sont devenues résidentielles. De plus petites ont accueilli lofts et résidences unifamiliales, d'autres ont revêtu les atours de véritables immeubles à logements. Il s'agit, dans tous les cas, de la forme ultime de privatisation d'un lieu de culte, jadis ouvert à tous au nom du « patrimoine des pauvres » et dorénavant réservé (comme, paradoxalement, le culte aujourd'hui) à quelques privilégiés. Le parvis qu'on détruit et les grandes portes qu'on condamne, à Saint-Jean-de-la-Croix (Montréal) par exemple, symbolisent d'ailleurs très clairement cette transformation de la vocation des lieux.

Il peut sembler assez aisé d'implanter dans de petites églises quelques unités de logement; l'opération, qui peut alors recourir à des structures assez légères et à une construction en bois, pose en effet peu de problèmes programmatiques (circulations, mise aux normes, etc.). Le résultat est pourtant mitigé: même les églises devenues résidences unifamiliales retombent maintenant sur le marché. Aussi petite soit-elle, une église se mesure en mètres cubes et en importants problèmes de chauffage, qui s'ajoutent aux coûts d'entretien des grandes toitures, des boiseries (portes et fenêtres), du clocher, bref, de tous les attributs qui distinguent l'église d'une simple résidence. C'est sans doute pourquoi il n'y a guère que de petites églises urbaines, qui, comme la Seventh Day Adventist Church de Québec, ont été converties en quelques copropriétés pour remporter un certain succès.

Il en est tout autrement des grandes églises urbaines, particulièrement au plan de la mise en valeur de la figure ecclésiale (dont on présume qu'elle devrait fonder l'idée de conserver le bâtiment). Quelques cas existent, certes, qui témoignent d'un souci architectural à cet égard: les « Alcôves du palais », à Québec, où on a préservé toute l'enveloppe de l'ancienne église Notre-Dame-de-la-Paix pour laborieusement en partitionner l'intérieur. La transformation de la First Presbyterian Church, à Montréal, relève aussi d'un exploit architectural, qui a notamment su tirer profit, en façade et sur le long pan est, des grands remplages de style perpendiculaire pour répartir les étages dans le bâtiment. Mais les promoteurs s'entendent pour dire que les avantages de telles opérations sont faibles – pour l'essentiel, il s'agit de tirer parti du gabarit de l'église pour construire plus densément que ce qui est normalement autorisé – et les risques, élevés; ils le sont d'ailleurs pour le patrimoine autant que pour la viabilité financière des projets. Si on peut imaginer que certaines églises modernes pourraient être plus aisément recyclées, du fait de leur construction à assemblage plus homogène et plus proche des pratiques contemporaines, force est néanmoins d'observer que l'implantation de logements y requerra tout autant d'importantes altérations de la figure ecclésiale. Ce qui ne signifie pas qu'aucune église ne puisse servir d'habitation: une grande quantité des lieux de culte actuels n'ont qu'un intérêt très relatif et pourraient accroître notablement l'offre de logements dans les centres urbains. Mais, ne nous leurrions pas, ce sera toujours le site de l'église, ses droits acquis en hauteur et la possibilité de construire dans un parc qui séduiront les promoteurs, bien plus que quelque velléité de conservation.





1. Québec. L'ancienne église wesleyenne du Vieux-Québec, construite en 1844 d'après les plans de l'architecte Edward Staveley loge l'Institut canadien (salle de spectacles et bibliothèque) depuis 1946. Elle est actuellement en cours de conversion, une fois de plus, pour devenir la Maison de la littérature. La bibliothèque doit s'installer dans la nef tandis qu'une résidence d'écrivain occupe déjà l'étage du bas. (Photo : Luc Noppen)
2. Farnham. L'ancienne église presbytérienne, construite en 1886, a été utilisée comme temple maçonnique plusieurs années avant de devenir salle de spectacles, en 1990. (Photos : Chantal Lefebvre)
3. Waterloo. L'ancienne église universaliste a été utilisée comme temple maçonnique avant de devenir Maison de la culture en 1989. (Photo : Chantal Lefebvre)

LES SALLES DE SPECTACLES

Une église est, par définition et par destination, une salle de spectacles ; que le chœur y accueille des concerts, pièces de théâtres ou autres événements ne tient, somme toute, que d'une laïcisation du divertissement. Ce fut donc une des premières vocations auxquelles on convertit des églises, à Québec, par exemple, lorsque les communautés regroupées sous le nom de Chalmers-Wesley abandonnèrent leur ancienne église wesleyenne. De telles occupations ont souvent, dans un premier temps, tenu du *squat*, avec de simples améliorations apportées au confort des lieux, à l'éclairage et à la sonorisation ; des campagnes plus importantes de mise aux normes et de réaménagement ne sont venues qu'ensuite, avec l'épanouissement de l'encadrement des institutions.

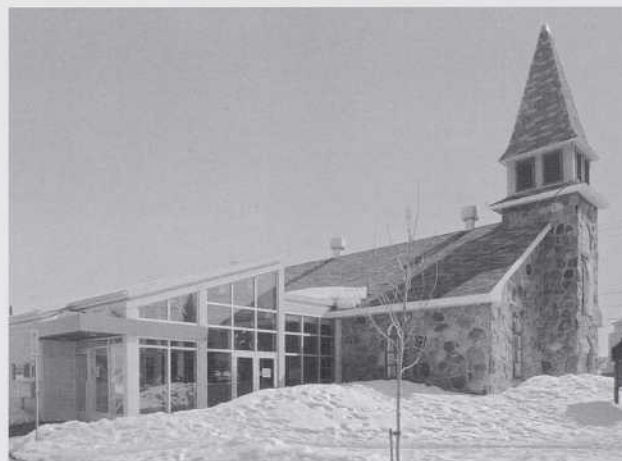
Mais avec la croissance viennent aussi les problèmes : lorsque la nef est entièrement occupée par la salle, il faut trouver ailleurs un espace équivalent pour accueillir les spectateurs, sans compter celui que requièrent aussi les installations techniques (scène, loges des artistes, etc.). Si bien que le recyclage d'une église en salle de spectacles exige finalement un espace supplémentaire une fois et demie plus grand, en dessous, derrière ou à côté. C'est pourquoi le Théâtre de Quat'sous pense quitter son ancienne synagogue de l'avenue Des Pins, désormais trop exigüe. L'Anglicane, à Lévis, a lancé un concours d'architecture pour résoudre le même problème et La Chapelle (Québec), qu'on avait déjà dotée d'un foyer, fera bientôt l'objet d'un deuxième agrandissement. Les chapelles de couvents ou de monastère sont donc mieux outillées, grâce aux espaces disponibles dans l'ensemble conventuels : la chapelle du Bon-Pasteur, à Montréal, gagne ainsi une grande polyvalence.

Car c'est aussi de polyvalence qu'il s'agit. Pour qu'il y ait salle de spectacles, on doit rassembler des événements et des publics souvent fort variés, et maintenir à flot l'équilibre de l'offre et de la demande. À L'Anglicane, 80 % des sièges épousent la formule « cabaret » et aucun n'est fixé au sol, sinon ceux vendus aux bien-faiteurs ; les estrades de La Chapelle s'érigent sur des praticables et peuvent en tout temps être déposées ; le plancher de la chapelle du Bon-Pasteur, articulé par des vérins, peut être monté, baissé ou incliné selon les besoins.

Cette nécessaire polyvalence et les contraintes structurelles qu'elle impose au projet ne sont pas étrangères à ce que l'immense majorité des conversions d'églises en salles de spectacles aient connu d'importants dépassements de coûts. L'installation de dispositifs techniques de plus en plus sophistiqués dans des bâtiments anciens traîne son lot de difficultés et il n'y eut guère que la miniaturisation des équipements pour sauver les projets récents. De surcroît, dans la mesure où les spectacles silencieux sont plutôt rares, l'acoustique devient un facteur déterminant du succès des conversions. « L'acoustique est excellente ici », entendra-t-on d'église en église ; mais sachant que ce mythe relève de la légende urbaine, on découvrira souvent, soit que le projet de recyclage risque d'amoindrir les qualités acoustiques, soit que l'église se disqualifie d'emblée. Dans tous les cas, des dispositifs coûteux sont toujours à prévoir.



2



4



3



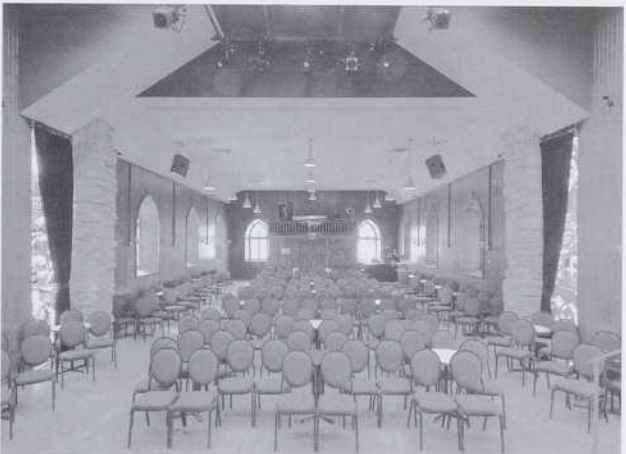
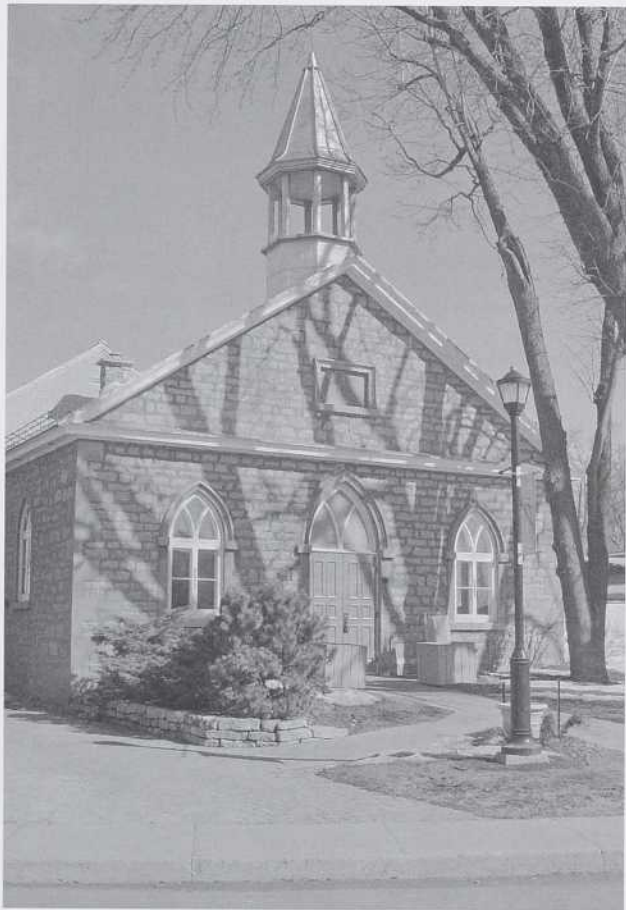
4



5

C'est dire qu'un exploitant particulier peut difficilement assurer à la fois la rentabilité de sa salle de spectacles et la valorisation des caractéristiques architecturales de l'église recyclée. La conversion des églises en salles de spectacles fonctionne mieux dans le champ de l'investissement public : les projets les plus réussis ont, la plupart du temps, été le fait de municipalités qui ont confié l'exploitation des salles à des sociétés paramunicipales, éligibles aux subventions destinées aux équipements culturels. Avec, bien sûr, toutes les tensions qu'on imagine, entre les exploitants de la salle en quête du meilleur théâtre et les décideurs municipaux soucieux de l'allocation des ressources, par exemple. Et voilà qu'un jour, l'idée simple d'une église-salle de spectacles se retrouve emmêlée dans un organigramme complexe, qui laisse parfois oublier l'essentiel sous prétexte de conservation : penser ainsi que Saint-Jean-Baptiste, à Montréal, pourrait devenir une salle de concerts est une chose ; réaliser qu'il faudra pour cela modifier la configuration actuelle de l'église, la flanquer d'un nombre de cases de stationnement suffisant pour ses 2 600 places, aménager des quais de déchargement conséquents de l'envergure des spectacles offerts à une telle clientèle, trouver les événements qui attireront celle-ci sans vider la Place des arts, en est une autre. En bref, si cette vocation peut permettre de conserver et de mettre en valeur une église, elle coûtera néanmoins toujours plus cher que la simple conservation du bâtiment, ce qui implique, au départ, un questionnement sur la pertinence, bien moins, dans ce cas, de conserver l'église et bien plus sur le besoin d'un lieu de spectacles à cet endroit.

4. Québec (Vanier). L'ancienne chapelle Notre-Dame-du-Cap, construite en 1957 d'après les plans de l'architecte Germain Toutant a été fermée au culte en 1998. Elle a été acquise par la municipalité en 1994 et aménagée en Centre d'art La Chapelle. Michel Dallaire et Associés, architectes, 1996.
5. Sainte-Adèle. L'ancienne église anglicane Saint Christopher a été convertie en Pavillon des arts en 1989. (Photo : Jean Mercier)
6. L'ancienne église méthodiste Cisco Memorial, construite en 1923 d'après les plans de l'architecte Arold Gillyn James, a été acquise par la municipalité en 1993. Le Pavillon des arts de la culture a été inauguré en 1995. (Photos : Chantal Lefebvre)
7. Saint-Eustache. L'ancienne église presbytérienne, construite en 1848 a été acquise par la municipalité en 1980. Elle a été agrandie par l'arrière en 1998 pour loger un foyer et étendre l'espace scénique. François Grenon, architecte. (Photos : Jean Mercier)





1. Ottawa. Le décor de la chapelle Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, dite chapelle de la rue Rideau, a été sauvé de la démolition en 1972 et installée dans une salle du Musée des beaux-arts du Canada en 1987. (Photo : Musée des beaux-arts du Canada)

2. Montréal (Saint-Laurent). Le Musée des maîtres et artisans du Québec est logée dans l'ancienne église Saint Andrew and Saint Paul du centre-ville, déménagée pierre par pierre en 1931 pour servir de chapelle au Collège de Saint-Laurent. Elle a été convertie en musée en 1979. (Photos du Musée)

3. Cookshire-Eaton. L'ancienne église congrégationaliste de Eaton a été convertie en musée d'histoire régionale (Musée d'histoire du comté de Compton) dès 1956. (Photo : Chantal Lefebvre)

4. Saint-Venant-de-Paquette. L'église paroissiale a été doublée d'un musée par l'installation de présentoirs dans la sacristie et dans les galeries de la nef. (Photos : Fondation du patrimoine religieux du Québec)

5. Sherbrooke. L'ancienne église Sainte-Thérèse-d'Avila a été convertie en Centre d'art La Nef et en restaurant, en 2004. (Photo : Chantal Lefebvre)

6. Saguenay (Jonquière). L'ancienne église Saint James the Apostle est devenue le Centre d'interprétation Sir-William-Price en 2001. L'église construite en 1912 a été flanquée d'une aile latérale pour assumer cette nouvelle fonction. (Photo : Centre Sir-William-Price)

7. Richmond (Melbourne). L'ancienne église anglicane Saint Paul a été convertie en Centre d'interprétation de l'ardoise en 1997. (Photo : Centre d'interprétation de l'ardoise)

8. Québec. L'ancienne chapelle du Séminaire (Joseph-Ferdinand Peachy, architecte, 1888) sert aujourd'hui de salle polyvalente au Musée de l'Amérique française. (Photo : Luc Noppen)



LES MUSÉES ET LES CENTRES D'INTERPRÉTATION OU D'EXPOSITION

Ceux qui spontanément associeraient conservation et muséification – « l'église doit devenir un musée » – doivent se faire rappeler cette mise en garde : la fonction de collectionnement et d'exposition d'objets appelle une programmation des plus complexes. En général, les musées ne présentent qu'une infime portion de leurs collections, dans un contexte de normes très sévères sur la température, l'éclairage et l'humidité qui s'applique encore davantage aux espaces réservés aux portions « cachées » de l'inventaire muséal.

L'idée de transformer des églises en musées est née de l'établissement plus ou moins spontané de petits musées d'histoire dans d'anciennes églises des Cantons de l'est, où le culte fit place à un sympathique bric-à-brac d'objets, de photos et de textes. La mise aux normes des musées, avec l'institutionnalisation des fonctions muséales encadrées et subventionnées par l'État, a depuis mis un terme à ces pratiques vernaculaires. L'aménagement du Musée du Séminaire de Québec dans l'ancienne chapelle du pensionnat en garde le pénible souvenir : la migration de l'humidité dans les murs, la nécessité de murer les fenêtres, les coûts considérables n'ont guère convaincu de la pertinence de cette vocation. Quand le même musée prit, dix ans plus tard, possession de la chapelle du Séminaire, on décida d'en faire une salle polyvalente, pour les congrès, en enlevant simplement les bancs du lieu de culte désaffecté.

Les multiples défauts qui affectent les chapelles et les églises anciennes face aux exigences de la muséographie moderne ont d'ailleurs dévié les vocations muséales en centres d'interprétation – non accrédités dans le réseau des musées – dont l'aménagement reste plus souple ; des salles d'exposition se sont ainsi emparé de petites églises et chapelles, ouvertes souvent de façon saisonnière. Or, si un centre d'interprétation peut convenir à la conversion d'une église, l'inverse n'est pas nécessairement vrai : il arrive forcément un jour où les centres d'interprétation se trouvent insatisfaits du cadre ecclésial, notamment parce qu'ils s'y trouvent à l'étroit. C'est en effet non pas dans le réseau des églises transformées, mais dans le réseau touristique-culturel québécois qu'ils doivent se démarquer, défi auquel s'ajoute les besoins requis par l'institutionnalisation des lieux où sont maintenant requis des bureaux pour la direction, des espaces d'entreposage et des salles éducatives. C'est dire qu'il faut ajouter des annexes à l'église « muséifiée » : selon les normes actuelles, un centre d'interprétation exige environ 50 % d'espace supplémentaire hors nef, ce qui hypothèque sérieusement l'espoir de voir s'implanter une fonction de ce type dans toutes ces églises – elles sont en effet fort nombreuses – où l'Église a précipitamment réaffecté la sacristie et vendu le presbytère pour de toutes autres considérations.

À ces enjeux qui risquent de miner la conversion de l'église se superpose l'hostilité des professionnels du domaine de la muséographie face à l'idée de s'installer dans une église : si la chose peut paraître normal pour les acteurs de la conservation architecturale, il en va tout autrement pour ceux qui œuvrent à la conservation des objets. Ainsi le seul musée des religions au Québec s'est-il plutôt établi dans un bâtiment neuf, où les considérations architecturales ne paraissent pas avoir dominé la liste des priorités de la planification. Il faut dire que l'espace religieux tend à détourner le sens des expositions qu'on y organise, ce qui, bien sûr, va dans le sens contraire de la neutralisation du cadre muséal (qui y laisse s'exprimer l'objet). Ainsi, la reconstitution de l'ancienne chapelle de la rue Rideau dans le Musée des beaux-arts (Ottawa), privilégiée par rapport à l'idée de simplement en exposer les morceaux récupérés, a-t-elle considérablement contraint la programmation muséale, puisqu'il semble qu'on ne puisse y montrer que des objets dits « d'art sacré ». On connaît, bien sûr, le projet plus récent du Musée des beaux-arts de Montréal d'acquiescer l'église Erskine and American pour satisfaire ses besoins d'agrandissement, idée motivée avant tout par la considération de l'édifice comme une œuvre d'art, en raison des vitraux Tiffany qu'on y trouve ; mais là encore, aussitôt l'espace ecclésial envisagé, on y imagine des expositions d'art religieux. Il faut alors se demander, si la population et les visiteurs ne fréquentent pas les églises, pour quelle raison ils visiteraient des musées qui se drapent des mêmes atours...

LES CENTRES COMMUNAUTAIRES

La transposition la plus littérale du sens du lieu de culte qu'on puisse imaginer dans le monde laïque est le centre communautaire. Il s'agit là sans doute de l'avenue la plus facile de la reprise qui sera probablement, d'ici quelques années, la plus courante. Comme l'ont montré plusieurs cas récents investis par des groupes associatifs, l'ensemble église-sous-sol-presbytère peut devenir une véritable riche communautaire, souvent multifonctionnelle, où bourdonnent salle pour l'âge d'or, maison de jeunes, salles de réunion, salles de spectacles, voire coopérative funéraire. Le procédé de conversion est généralement tout simple : la municipalité acquiert le bâtiment, en une transaction ou à terme (lorsque le culte l'aura complètement abandonné), et, sans aménagements coûteux, y établit des activités communautaires en quête d'espace ; une vulgaire partition dans la nef peut en effet préserver un lieu de culte dans l'église, comme service communautaire, le temps d'un passage à l'avenir échelonné en plusieurs étapes, au fur et à mesure que, le culte s'amenuisant, les fonctions communautaires prennent le dessus.

Le précurseur curé de Bergeronnes a ainsi décidé, au début des années 1970, de déboulonner les bancs de son église, dans le narthex de laquelle il a fait aménager un vestiaire, des toilettes et une petite cuisine : en un tournemain, l'église devenait un centre communautaire. Des expositions d'art sont maintenant présentées pendant la saison estivale.

Dans le passage de l'église au communautaire, le recyclage peut toutefois prendre l'une de deux figures possibles. Un bâtiment valorisé dans une perspective patrimoniale, comme à Bergeronnes, appellera une grande attention au maintien de l'intégrité de sa figure architecturale. Mais les fonctions communautaires peuvent aussi simplement prendre possession d'un bâtiment préservé des pressions immobilières et l'utiliser plus ou moins aléatoirement, sans autre forme de procès : Saint-Eugène (Québec), une belle église de Jean-Marie Roy, compte maintenant autant de portes que de fonctions communautaires et survit difficilement au maintien approximatif de sa figure architecturale squattée comme le serait quelque entrepôt. Sans coordination de la conversion, l'implantation d'acteurs de l'économie sociale dans une église comporte donc sa part de dangers, *a priori* d'adopter une voie antinomique par rapport à la valorisation patrimoniale qui verrait ces acteurs aller d'une église à l'autre au fur et à mesure de l'épuisement des qualités structurales, économiques ou esthétiques de celles qu'ils auraient d'abord investies.

Si c'est dans la fonction communautaire que se loge l'usage qui sera le plus répandu de nos anciennes églises, accompagner la conversion d'une attention architecturale s'impose donc. Aussi souhaitable et paisible soit-il, ce glissement vers la société civile est en effet, de surcroît, un non-événement public – autant que la transformation en logements est un non-événement privé – ; pour peu que les activités communautaires s'épuisent de la même façon que le culte, il est à espérer que l'église reste dans la mémoire collective, qui saura bien, alors, en imaginer d'autres usages.



1. Québec (Vanier). L'église Saint-Eugène, due aux plans de l'architecte Jean-Marie Roy (1962) a été convertie en centre communautaire en 1997, sans grandes interventions architecturales. (Photo Luc Noppen)
2. Eastman. L'église Saint-Édouard sert aussi de centre communautaire, depuis 2003. (Photo Chantal Lefebvre)
3. Vaudreuil-Dorion. L'ancienne église Saint-Jean-Baptiste a été convertie en centre communautaire, en 1998. (Photo Luc Noppen)
4. Saguenay (Port-Alfred). L'ancienne église Notre-Dame-de-la-Baie (Jacques Couët, architecte) a été convertie en centre communautaire en 1998. Le sous-sol est occupé par une coopérative funéraire. (Photos ANQC et Coopérative funéraire)

4

4

4



1. *Sainte-Françoise-Romaine.* L'église a été acquise par la municipalité qui l'utilise comme salle communautaire et plateau sportif. Le culte y est maintenu en fin de semaine. (Le Soleil, 15 avril 1997)
2. *Montréal.* L'église Saint-Bernard, construite en 1964 d'après les plans des architectes Paul Goyer et Claude Gagnier a été convertie en gymnase par le Collège Mont-Royal qui l'a acquise en 1994. Cardin Ramirez, architectes. (Photos: Luc Noppen)
3. *Granby.* L'ancienne église l'Assomption-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie a été vendue à la municipalité en septembre 2004 et convertie en gymnase. Denis Favreau, architecte. (Photos: Chantal Lefebvre)



LES PLATEAUX SPORTIFS

Voilà une tendance nouvelle qu'on n'aurait pu imaginer il y a à peine dix ans : que des gens en short et en sueur se douchent dans une église après y avoir joué un match de volleyball. Cette apparition de plateaux sportifs dans le tableau des fonctions possibles révèle une tolérance croissante quant aux activités que peut accueillir une église ; cet indice étonne d'autant plus que celles qu'on a ainsi transformées ont conservé, simultanément, une fonction culturelle. À Sainte-Françoise-Romaine, la municipalité laisse l'église au culte pendant les fins de semaine et utilise la nef, pendant la semaine, comme le gymnase qu'elle n'a pas. À Montréal, l'ancienne église Saint-Bernard, un bâtiment construit en 1964 dont on a tout simplement enlevé les bancs et réaménagé la sacristie (en vestiaires et douches) et le sous-sol (en salle de sport et de conditionnement physique), sert maintenant de pavillon d'éducation physique au Collège Mont-Royal, auquel il manquait un gymnase. Dans la nef, une cloison sépare le plateau sportif des quelque 100 places réservées au culte ; l'entente d'affectation convenue lors de la vente au collège prévoit en effet que celui-ci pourra récupérer cet espace, au bout de cinq ans, puisqu'on compte y établir un plateau de jeux de balle. Ce projet de 2 millions de dollars (dont 720 000 \$ pour l'achat de l'église) séduit d'autant plus qu'un grand parc municipal, à côté de l'église, y adjoint des installations sportives extérieures qui compléteront la conversion, une fois le culte paisiblement dissipé.

À Granby, la municipalité, qui cherchait à implanter un plateau sportif dans le quartier de l'église de l'Ascension-la-Bienheureuse-Vierge-Marie, a, dans le même esprit, convenu d'un bail pour l'église : elle loue celle-ci pour 20 000 \$ par année, en se réservant une option d'achat pour un dollar au bout de dix ans, ce qui lui permet à la fois d'étaler le prix d'acquisition sur une décennie et d'investir sur-le-champ 300 000 \$ dans l'aménagement du bâtiment à ses fins, tout en planifiant dans le long terme les travaux nécessaires à la conservation de ce qui, alors, sera l'ancienne église. La nef y accueille maintenant une salle de gymnastique, tandis que l'harmonie municipale, une salle de pétanque et un club de judo ont investi le sous-sol ; le Centre récréatif de l'Assomption est fréquenté hebdomadairement par 1500 personnes, dont 575 enfants et adolescents.

Après la mode des arénas qui, pendant des années, requit de laborieux investissements, ce retour à des plateaux sportifs intérieurs, moins monumentaux et plus résistants à l'effondrement, appareillés à leurs équivalents extérieurs, pourrait bien être une voie d'avenir pour plusieurs églises dans des municipalités qui ont grand besoin de tels équipements. Évidemment la conversion en gymnase exige des bâtiments assez récents, non seulement parce que dorures et chapiteaux se prêtent difficilement à une atmosphère sportive, mais aussi parce que le fonctionnalisme latent de toutes les architectures d'après-guerre, dont la hauteur est rarement surdimensionnée et l'espace intérieur, libre d'entraves, offre un potentiel de recyclage plus grand. L'aménagement des surfaces de pratiques reste néanmoins coûteux – on ne peut, quoiqu'on en dise, jouer au basketball sur un plancher d'église –, ainsi que l'éclairage de grande intensité et l'aménagement des vestiaires, qui investira le sous-sol ou quelque sacristie adjacente.

De la même façon que des salles de séances des commissions scolaires ont souvent servi alternativement de lieu de culte et de salle de gymnastique, les églises, inversement, peuvent aujourd'hui accueillir des équipements sportifs ; dans la mesure où, ainsi, de nombreuses paroisses sont nées dans des salles littéralement cerclées de barres de suspension, il ne s'agit là, somme toute, que d'une sorte de retour des choses.

MONOFONCTIONNEL OU MULTIFONCTIONNEL ?

Le destin des églises que le culte a jusqu'ici délaissées a donc été variable. On peut, à cet égard, distinguer entre les projets privés et les projets publics, à vocation culturelle ou communautaire ; tandis que les églises soumises aux premiers sont, somme toute, passées d'une programmation monofonctionnelle à une autre programmation monofonctionnelle, souvent restrictive et exclusive (on pense, par exemple, aux « condos » de Saint-Jean-de-la-Croix), les seconds ont, souvent, misé sur la multifonctionnalité, voire sur une cohabitation avec le culte, comme une douce transition vers la reprise : force est, à cet égard, de constater que le succès d'une Cisco Memorial (Coaticook), salle de spectacles et salle d'exposition, celui d'une Saint Matthew (bibliothèque municipale, à Québec) qu'on n'a pas déconsacrée ou celui de l'ancienne église méthodiste d'Odelltown (Lacolle), qui accueille toujours un service annuel, surpasse de loin celui des églises où on a, du jour au lendemain, projeté tout de go quelque projet monofonctionnel. Saint-Joseph (Québec), vendue en 1998 à la Fondation du Centre Jeunesse Québec et déserte depuis ; Saint-Cœur-de-Marie, au centre-ville de Québec, vendue pour devenir un centre d'arts en 2002 et laissée à l'abandon aujourd'hui ; Sainte-Cécile (Saguenay), achetée pour devenir une salle de concerts, puis proposée à la Ville au titre de bibliothèque par son propriétaire, qui désormais l'habite simplement, en sont les témoignages.

Ce qui ne signifie pas que la prise en charge communautaire d'une église soit toujours la seule et la meilleure solution ; nombre de conversions à caractère social, qui ont en quelque sorte vu le sous-sol envahir la nef de l'église, révèlent que la mémoire patrimoniale s'efface rapidement lorsqu'une attention pour la figure architecturale ne le soutient pas.

S'il faut espérer que la patrimonialisation soit un acte de création, *a fortiori* architecturale, il importe, dans tous les cas, de ne pas négliger l'impact de la programmation et de l'occupation de l'église sur le long terme de la reprise, voire sur la viabilité de l'entreprise qui investit le bâtiment. Ainsi en est-il, par exemple, des restaurants, des cafés-bars et de certaines salles de spectacles qui s'adjoignent des services de restauration par souci de polyvalence. Il peut être facile d'aménager un charmant établissement touristique en construisant une auberge auprès d'une petite église-restaurant, d'autant qu'il est évidemment plus simple de déployer un restaurant dans l'espace d'une nef que dans celui d'une ancienne maison. C'est aussi vrai pour les grandes églises, dont l'envergure appelle toutefois davantage au haute gamme, avec une salle à manger aérée, une grande cuisine, un bar, des espaces d'accueil, etc. Mais les risques sont élevés ; d'incendie, certes, mais d'oubli plus encore, car l'expansion, la modernisation et le fonctionnement de tous les commerces, aussi vertueux soient-ils et en dépit du brio de certaines expériences actuelles, menacent de phagocytter le bâtiment et de ne laisser, en conclusion de l'aventure commerciale qu'une coquille dévalorisée en l'absence des soins particuliers. C'est alors, non plus une église, mais un restaurant qu'on laisse démolir.

Des fonctions actuelles et passées des églises, pour peu qu'on s'extirpe de la mythification qu'induit leur monofonctionnalité actuelle (c'est-à-dire, en l'occurrence, leur fonction unique d'être désaffectées par le culte), on est tenu de conclure à un constat : aucune n'a été en un jour ce qu'elles sont devenues, dans le paysage comme dans la mémoire, et la plupart, pour peu qu'on s'inscrive dans le temps long de la reprise et du patrimoine, ont pu s'adapter à une multitude d'usages, grâce auxquels elles ont franchi les caps de l'histoire. Convertir les églises, partant, c'est savoir préserver une figure architecturale, la mettre en valeur et, surtout, en garantir l'usage, sans lequel le bâtiment tombera dans les limbes du système économique et de la mémoire, qui est toujours, rappelons-le, une fonction active. Ce sont ces deux grands objectifs que nous li-



1



1



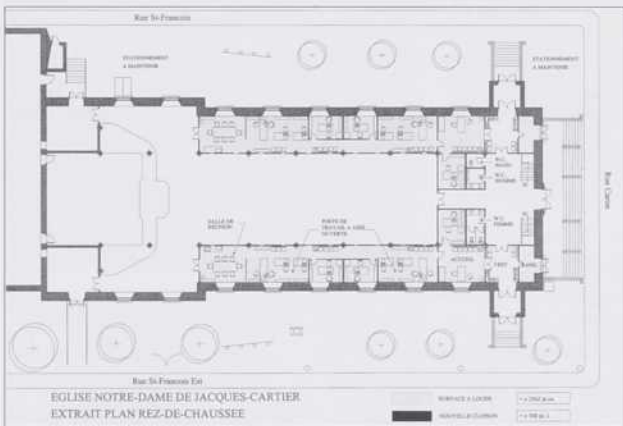
2



3



3



4



4

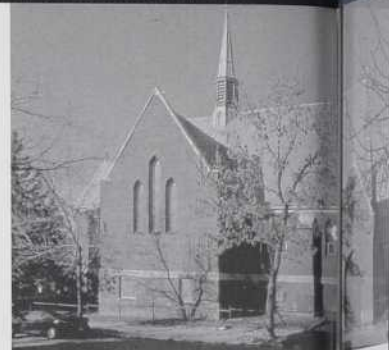
1. Sherbrooke. Le restaurant l'Olive Bleue a été installé dans le porche et narthex de l'ancienne église Sainte-Thérèse-d'Avila, en 2004. (Photo : Chantal Lefebvre)
2. Magog. L'ancienne église Saint Paul United a été converti en bar et salle de spectacles, Le Vieux-Clocher, en 1981. (Photo : Chantal Lefebvre)
3. Danville. L'ancienne église presbytérienne Saint Andrew, construite en 1928, a été convertie en restaurant (Au temps des cerises), en 1987, après avoir été laissée à l'abandon pendant plusieurs années. (Photos : Chantal Lefebvre)
5. Sherbrooke. L'ancienne église baptiste Sangster Memorial, abandonnée par sa congrégation, a d'abord été occupée par un commerce de tapis, avant de devenir un salon de billard, au début des années 1990. (Photo : Marie-Victoire Martin)
4. Québec. Le rez-de-chaussée des bas-côtés de l'église Notre-Dame-de-Jacques-Cartier a été cloisonnés et est utilisé comme espace locatif. La nef réduite à quelque 250 places suffit à la tâche et la paroisse a des revenus supplémentaires. Les architectes Dallaire et Duchesneau. (Photos : Luc Noppen)



5

Territoire(s) de conversions

ESQUISSE D'UN AVENIR POUR LES ÉGLISES ET LES CHAPELLES DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE



JONATHAN CHA

1. *St. Luke's Anglican Church*, 3001, rue Holt. (Photo : Luc Noppen)
2. *Église Saint-Étienne*, 6000, rue de la Roche. (Photo : Christian Capéra)
3. *Église Saint-Jean-de-la-Croix*, 6651, boulevard Saint-Laurent, architectes de la conversion Bèique, Legault, Thuot, architectes, 2003-2004. (Photo : Jonathan Cha)
4. *Ancienne chapelle de l'école Marguerite de Lajemmerais*, 5555, rue Sherbrooke Est, architectes de la conversion Cayouette-Tanguay, 1969. (Photo : Jonathan Cha)
5. *Ancienne chapelle de l'orphelinat Saint-Joseph*, 4675, rue Bélanger, architecte de la conversion J. Robert Thibodeau, 1983. (Photo : Jonathan Cha)
6. *Chapelle de la maison Saint-Joseph des Petites sœurs des pauvres*, 5605, rue Beaubien Est, architectes de la conversion Larose, Laliberté, Petrucci, 1981. (Photo : Jonathan Cha)
7. *Ancien St. Alban's Hall*, 760, rue Saint-Zotique Est. (Photo : Jonathan Cha)
8. *Chapelle du Foyer Rousselot*, 5655, rue Sherbrooke Est. (Photo : Jonathan Cha)
9. *Conversion de la chapelle du Foyer Rousselot*, 5655, rue Sherbrooke Est. (Photo : Jonathan Cha)
10. *Conversion de la chapelle du Foyer Rousselot*, 5655, rue Sherbrooke Est. (Photo : Jonathan Cha)
11. *Le projet Saint-Eugène*, 3400, rue Beaubien Est, architectes de la conversion ABCP architecture + urbanisme (www.abcpnline.com). (La Presse, samedi le 6 mars 2004, cahier Mon Toit p. 3).
12. *Les composantes d'un site paroissial*. (Dessin : Jonathan Cha)

DES DÉMOLITIONS, MAIS DÉJÀ UNE DIZAINE DE CONVERSIONS

La conversion des nombreux lieux de culte de « la ville aux cent clochers » ou de « la Rome d'Amérique » n'en est qu'à ses premiers balbutiements, alors que seulement une vingtaine de chapelles et quelques églises ont été transformées pour accueillir une nouvelle fonction au cours des vingt dernières années sur le territoire montréalais – qui en compte plus de 600. Cette situation risque toutefois de changer ; à l'évidence, le rythme des conversions et des recyclages va s'accélérer au cours des prochaines années.

Rosemont-La Petite-Patrie est sans doute l'un des arrondissements les plus concernés par la problématique de la survie des églises. En effet, en plus de receler plus de 50 lieux de culte sur son territoire, les églises de l'arrondissement ont défrayé la manchette des journaux de la métropole à plus d'une reprise au cours des trois dernières années. C'est en 2002 qu'éclate le premier débat autour de la survie d'une église, la *St. Luke's Anglican Church* (ill. 1). Cette église a été démolie après avoir été évaluée peu exemplaire en termes de conception : sa conservation ne ralliait pas un support significatif dans l'opinion publique, nécessitait une mise de fonds importante pour des réparations – dites urgentes – et n'avait pas fait l'objet de propositions de réutilisation ou de conversion ; elle a fait place à un projet domiciliaire en copropriété. En 2003, l'église Saint-Étienne – la « mal-aimée » – (ill. 2) a aussi été démolie pour faire place à un projet qui rassemblait des logements sociaux et communautaires (Laverdière et Giguère, architectes / Les architectes Bertrand, Paquette) dédiés à des clientèles variées (personnes âgées, familles monoparentales, ménages à faibles revenus, etc.), par le biais d'une initiative du gouvernement provincial (programme AGIR pour l'habitation).

Si la population et les « tenants du patrimoine » n'ont pas apprécié ces disparitions, nul ne pouvait s'imaginer l'ampleur du tollé que soulèverait la conversion de l'église Saint-Jean-de-la-Croix (ill. 3) dans la Petite-Italie en « église à condos ». Si le projet « Place Delacroix » (de l'italien : *Piazza della Croce*) prétendait préserver l'enveloppe de l'édifice et maintenir la présence urbaine du monument religieux dans le paysage et l'horizon montréalais, personne n'est dupe quant à la dérive qui a mené de la monumentalisation à la banalisation de l'architecture religieuse. Après la houleuse dissolution de la paroisse (2001), cette grande église de quartier, construite en 1926 d'après les plans de l'excellent Zotique Trudel, a été vidée, en bonne part démolie, puis recomposée en immeuble de 58 copropriétés. En fait, une véritable tour d'appartements de sept étages a été laborieusement insérée dans l'ossature de l'église, livrant une figure étriquée, démunie de tout caractère rassembleur et collectif. En façade, le monument a été amputé de son parvis, amphithéâtre accueillant devant la place publique ; un escalier mesquin et une rampe d'accès indiquent au passant que le lieu est désormais privé. Les longs pans, jadis rythmés par de hautes fenêtres, ont été éventrés pour faire place à une paroi semée d'alvéoles à balconnets. Enfin, l'abside à pans coupés a été démolie et remplacée par une façade banale surmontée d'un enchevêtrement de projections de *penthouses*, le tout en rupture avec toute logique architecturale qui prétendrait à un effet d'ensemble.

Bilan de ces trois cas, concomitants : disparition de deux églises, défiguration et perte de sens d'une troisième. Pourtant, dans le même arrondissement, d'autres conversions avaient davantage pris en compte les qualités architecturales des lieux de culte et les valeurs symboliques qui s'y rattachent. Revoyons ces quelques exemples.

Les chapelles de l'école Marguerite-de-Lajemmerais (ill. 4) et de l'ancien orphelinat Saint-Joseph (ill. 5) avaient été converties

respectivement en 1969 et en 1985, la première en palestre et la seconde en salle de jeux. L'enveloppe extérieure des deux édifices n'a pas été remaniée ni altérée et l'espace des chapelles reste clairement lisible, tant à l'intérieur que de l'extérieur. La décoration sobre et la superficie importante de ces anciennes chapelles ont permis un usage polyvalent des lieux sans qu'un dispositif architectural laborieux ait été requis.

La chapelle de la maison Saint-Joseph des Petites sœurs des pauvres (ill. 6) a, quant à elle, été tranchée en sections horizontales. Le premier et le deuxième étages sont chacun occupés par une grande salle communautaire (caféteria, auditorium), alors que le troisième abrite le lieu de culte. L'espace dévolu à la chapelle a donc perdu du volume, mais peut toujours accueillir plus de 150 personnes. Il s'agit d'un espace serein, toujours dominé par le ciel du plafond blanc porté par les grands arcs, dont l'échelle s'est monumentalisée du fait de la partition de l'étagement, et animé par d'éclatants vitraux. L'ancien *St. Alban's Hall* (ill. 7), de la paroisse *St. Alban's Bishop Carmichael Memorial*, a été transformé et abrite aujourd'hui l'institut Kiné-Concept (enseignement et recherche en massothérapie). Si l'espace intérieur a complètement été remanié, l'enveloppe architecturale n'a subi aucune modification si ce n'est l'ajout d'une discrète marquise.

La chapelle du Foyer Rousselot (ill. 8), devenue trop grande, a été reconvertie il y a une dizaine d'années. Dans un geste remarquable et réversible, qui a permis de conserver les vitraux, les deux-tiers de l'espace ont été transformés en salles de physiothérapie et d'ergothérapie. Ces salles ont été découpées dans l'espace d'un étage bas qui adopte la figure d'une monumentale tribune arrière, ce qui a permis de conserver l'ambiance de la chapelle, notamment en sauvegardant la lisibilité de la profondeur de son volume. Vers le chœur, au bout de la perspective ecclésiale – la chapelle proprement dite –, l'espace est intimiste, à l'échelle de son public réduit. Il est aussi vivant et rythmé tout en hauteur par les vitraux entourés de piliers-lames qui encadrent le sanctuaire. Il s'agit de l'une des plus intéressantes chapelles de l'arrondissement et sa conversion n'a pas altéré le caractère du lieu.

Enfin, une autre église, fermée au culte depuis 1999, sera bientôt convertie après plusieurs projets et consultations. En effet, l'ancienne église Saint-Eugène sera remodelée au cœur d'un vaste ensemble d'habitations à loyer modique pour personnes âgées à mobilité réduite (ill. 9). Le projet de la firme ABCP d'un coût de 15 millions de dollars, mis en chantier en 2005 et qui devrait être livré au printemps 2006, prévoit utiliser l'église comme caféteria et salle communautaire qui desserviront un complexe d'habitations regroupant 152 logements abordables autour de l'église. L'idée forte du projet consiste à mettre en scène l'église comme « foyer de surgissement » d'espaces neufs qui prolongent dans la cité, en mode actualisé et grâce à une expression formelle résolument contemporaine, la mission de l'Église dans la communauté.

Le bâtiment, qui se réfère à une typologie palatiale, avec cour d'honneur entourée de corps de logis, s'avance vers la rue Beaubien et s'articule en plan en suivant le rythme des constructions existantes. L'élévation de la 13^e Avenue est modulée sur quatre niveaux dont le dernier, en retrait, permet de maintenir un rapport d'échelle avec les unités d'habitation voisines, hautes de trois étages. Au nord, le volume s'étire sur six étages ; sa façade s'anime grâce aux écrans métalliques qui permettent une protection, une intimité et une diffusion de lumière de l'est à l'intérieur des unités d'habitation. À l'arrière, les quatre étages d'habitation sont érigés sur pilotis, ce qui permet l'aménagement d'un stationnement. Finalement, le presbytère est conservé ; il sera occupé par six logements.



2



5



3



6



7



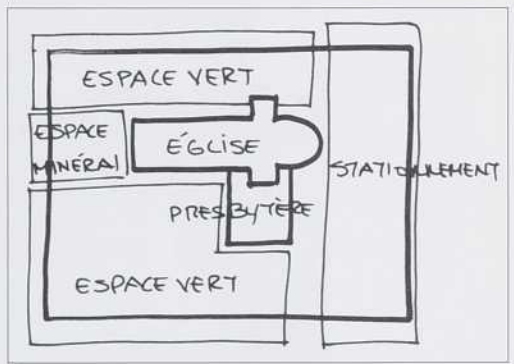
8



11



9



12



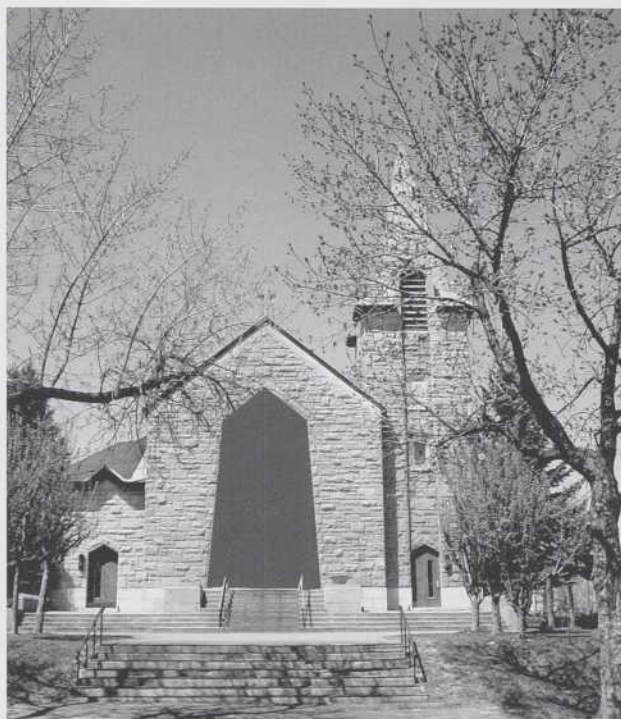
4



10



13



17



14



18



19



15



20



21



16



22



23

13. Église Sainte-Marie de Sarlat, France, architecte Jean Nouvel, 1999. (Lasserre et Pannetier, 2001)
14. Église Saint-Luc, proposition « Aslop ». (Photo et montage graphique : Jonathan Cha et Yona Jébrak)
15. Chapelle du cimetière de Cività Castellana, Latium, Italie, architectes Massimiliano Fuksas et Anna Maria Sacconi, 1983. (Photo : Jonathan Cha)
16. Église Saint-Marc, proposition « Rossi ». (Photo et montage graphique : Jonathan Cha et Yona Jébrak)
17. Église Sainte-Gemma, proposition « Nouvel ». (Photo et montage graphique : Jonathan Cha et Yona Jébrak)
18. Église Saint-Émile, proposition « Ingberg ». (Photo et montage graphique : Jonathan Cha et Yona Jébrak)
19. Église Ministère de la Foi en Jésus-Christ, proposition « Ingberg ». (Photo et montage graphique : Jonathan Cha et Yona Jébrak).
20. Unitarian Church of the Messiah, projet « Le SHO », 2001 (maquette : Stéphanie Desmeules et Marie-Ève Parent).
21. Unitarian Church of the Messiah, projet « Le SHO », 2001 (perspective nocturne vue du Port-Royal : Raefer Wallis, Stéphanie Desmeules et Marie-Ève Parent).
22. Unitarian Church of the Messiah, projet « Le SHO », 2001 (perspective de jour aile sud : Raefer Wallis, Stéphanie Desmeules et Marie-Ève Parent).
23. Unitarian Church of the Messiah, projet « Le SHO », 2001 (perspective nocturne allée centrale : Raefer Wallis, Stéphanie Desmeules et Marie-Ève Parent).

VERS UN DISCOURS ARCHITECTURAL RENOUVÉ

Ces quelques exemples n'illustrent qu'une infime partie des multiples possibilités de conversion des lieux de culte ; les années à venir verront croître la pression en faveur de projets de conversion puisqu'il faut de façon réaliste réduire l'offre de places et de lieux dédiés au culte. Dans ce contexte, il y a lieu de déployer de nouvelles solutions architecturales, de mettre les créateurs au travail.

Ces projets devront tirer parti de tout le potentiel des ensembles paroissiaux inscrits dans le paysage urbain (ill. 12) : intervenir avec respect et souci patrimonial, bien sûr, mais aussi concilier sacré (église) et sacralisé (patrimoine), c'est-à-dire valoriser une pluralité d'usages, tout en livrant des solutions contemporaines, inventives. Le patrimoine religieux, ou plutôt le « patrimoine ecclésial en devenir », doit être investi d'un registre de significations renouvelé et étaler la créativité et le savoir-faire montréalais. Pour ce faire, il faut bien sûr expérimenter, mais surtout conceptualiser une « reprise des églises » qui les projettera à l'avant-scène du design contemporain montréalais en adoptant l'art et la culture d'aujourd'hui comme mode et moteur de mise en valeur, bref, comme projet de réanimation. Nos églises, qui sont toutes apparues comme des événements, doivent renaître comme événements, l'une après l'autre. C'est seulement si elles se redévoient comme images de marque et figures emblématiques aptes à soulever l'imaginaire collectif que les Montréalais les retrouveront en nombre.

Dans cette voie, évoquons un exemple précurseur. En 1983, poursuivant les préceptes de l'architecte Aldo Rossi, notamment en ce qui a trait à sa « maison de la mort » au cimetière de San Cataldo à Modène en Italie (1971-1984), les architectes Massimiliano Fuksas et Anna Maria Sacconi s'étaient faits provocateurs dans leur aménagement du cimetière de Cività Castellana en réinventant le lieu de culte et de recueillement. Optant pour l'élévation et la rupture, ils ont construit une chapelle sur pilotis, tranchée en deux, dont l'axe du vide percute un mur (ill. 15). Il s'agit de gestes qui rompent beaucoup avec le conservatisme et le traditionalisme qui a trop souvent cours en conservation architecturale. De la même façon qu'on peut déconstruire une chapelle à venir, on peut déconstruire, ouvrir, éventrer une église existante, à la fois pour dramatiser le geste de la reprise, pour créer l'événement, mais aussi pour mettre en scène les caractéristiques architecturales qui doivent être soulignées et protégées. De la même façon qu'on peut convertir une église, qu'on peut recycler sa matière, on devrait aussi pouvoir recycler sa figure (composition) architecturale. Nos églises sont nos châteaux, bien, mais elles ne sont pas toutes Chambord ou Chenonceau.

S'agissant d'églises, la méthode qui consiste à bonifier l'existant par le projet a déjà pris forme. Un geste fort, projet de mutation plus que de conservation, se retrouve à Sarlat, où Jean Nouvel a signé la conversion de l'ancienne église Saint-Marie de sa ville natale. En effet, l'architecte français est intervenu avec rigueur et respect sur un édifice qui avait connu de multiples usages et aventures depuis sa désaffectation comme lieu de culte (ill. 13). Le monument a été converti en espace culturel et en marché couvert en 1999 et prémuni du banal par une signature résolument contemporaine : deux très controversées portes métalliques noires ouvrent la façade, préalablement éventrée.

Jean Nouvel a voulu conserver au maximum les empreintes de ce passé tumultueux. Mais il a aussi ajouté son vocabulaire contemporain. La pierre épouse désormais le verre et le métal dans un passionnant dialogue entre hier et aujourd'hui, opacité et transparence, douceur et radicalisme. Un jeu de contrastes plutôt mal perçu par la population. Les monumentales portes en acier (17 mètres de hauteur !) sont ainsi l'objet de vives polémiques¹.

L'intervention contrastée de l'architecte dans l'église paroissiale de Sarlat se veut moins un réaménagement qu'une mutation véritable, sorte de gageure, afin de renouer avec le rayonnement passé d'un édifice sécularisé². Comme quoi le signe d'une profanisation, doit être fort, pour que le caractère sacré d'un lieu devienne une citation explicite de l'usage révolu.

Cette manifestation architecturale, orchestrée autour du thème de la métamorphose d'une ancienne église abbatiale, pose la question du droit à la création architecturale dans le tissu urbain ancien et du potentiel de sa contribution à la définition d'un paysage identitaire qui accompagne un groupe dans son projet de société ; elle illustre de façon magistrale la tension que suscite l'apport du geste contemporain fort à l'architecture historique. Montréal doit œuvrer en ce sens et *métropoliser* le rôle des églises dans la ville du XXI^e siècle, c'est-à-dire restituer une montréalité renouvelée aux églises urbaines.

En nous référant à de récents projets canadiens lauréats d'architecture, tels le Sharp Centre for Design à Toronto (Ontario College of Art) de Aslop architects (Robbie/Young + Wright architects) et la façade du Palais des Congrès de Montréal (Les architectes Tétrault, Parent, Languedoc et associés, Saia, Barbarese Topouzanov Architectes, Aedifica et Hal Ingberg Architect), nous proposons de repousser les limites de la créativité architecturale en matière de conversion d'édifices culturels (ill. 16, 17, 18, 19), et ce, dans le contexte où l'architecture est un mélange de nostalgie et d'anticipation extrême³. Le Sharp Centre for Design, simultanément critiqué et acclamé, est considéré comme un « *catalyst for creative risk-taking* », « *a creative hothouse* » (OCAD) alors que la façade du palais des congrès démontre « la joie de vivre latine de Montréal » (Saia) dans une réalisation « ouverte vers l'extérieur, vers la ville et ses gens, parce que le concept architectural mise sur la transparence et la lumière » (PCM). Pourquoi la reprise de nos églises devrait-elle faire l'économie de tels gestes forts ?

La conversion d'églises et de chapelles doit tendre vers l'innovation, la créativité, l'ouverture et la transparence. Pour que renaisse « l'esprit de clocher », il faut inférer un sens nouveau aux églises et aux chapelles, dépasser les tabous et les interdits, mettre de l'avant des projets qui renouvellent notre rapport aux lieux de culte. C'est ce qu'a fait « Le SHO », le projet *bon chic bon genre* de resto-bar dans les ruines la Church of the Messiah de la rue Sherbrooke (ill. 20, 21, 22, 23) ; pour ce lieu désert, les architectes paysagistes Desmeules et Parent ont proposé une intervention éphémère axée sur le rituel païen, social et public en 2001. L'objectif était d'aborder une friche végétale bien établie à l'intérieur de l'enceinte de l'église incendiée afin d'engager une réflexion citoyenne sur la vocation possible de ce site par l'institution de rituels sociaux et publics tout en privilégiant l'interrelation entre les structures et les surfaces naturelles et artificielles.

Ces églises, qui, dans nos quartiers, nos villes et nos villages, ont structuré le paysage et les mémoires et forgé l'imaginaire collectif, doivent aujourd'hui porter un projet de redéploiement sociétal. On ne peut démolir notre identité, pas plus qu'on ne peut, passifs, vivre avec le signe omniprésent d'un déclin, d'une fermeture. Si les projets de conversions d'églises et de chapelles doivent mettre en lumière leurs valeurs historiques et patrimoniales, il faut plus férocement explorer leur potentiel et faire preuve d'une reprise dynamique, originale, voire festive. Que le paroissial devienne, enfin, métropolitain.

NOTES

- Jonathan Cha est diplômé en architecture de paysage de l'Université de Montréal. Il vient de compléter son programme d'études de maîtrise dans le programme conjoint en études urbaines de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), où il est maintenant candidat au doctorat. Son mémoire avait pour titre « Évaluation du potentiel monumental des lieux de culte de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie, à Montréal. Plan stratégique de conservation ». Jonathan Cha est chercheur associé à la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain.
- Twain, 1881.
- Maurault, 1929.
- Cha, 2005.
- Géraldine Cazorla, « Sarlat à l'ère Nouvel », L'Express, 2001, 21 juin.
- Vincent Lasserre et Françoise Pannetier, Jean Nouvel. *L'église Sainte-Marie de Sarlat*. Bordeaux, Le Festin, 2001, 83 p.
- L'agrandissement et la rénovation du Palais des congrès de Montréal a mérité les prix d'excellence de l'Institut canadien de design-construction 2004, de l'Institut canadien de la construction en acier, catégorie commerciale et institutionnelle 2003, de l'Institut d'acier d'armature du Québec (IAAQ), le prix Armatura, catégorie bâtiments commerciaux 2003 et le prix de l'Institut de Design de Montréal pour l'aménagement paysager 2003.
- Baudrillard cité dans Lasserre et Pannetier, 2001.

« Small is beautiful »

L'ENRACINEMENT COMMUNAUTAIRE DE TROIS ÉGLISES RECYCLÉES

RICHARD GAUTHIER, HISTORIEN DE L'ARCHITECTURE



1. Saint-Jérôme. L'église Sainte-Marcelle. (Photos : Chantal Lefebvre).
2. Longueuil. L'ancienne église Saint-Josaphat. (Photos : Chantal Lefebvre)
3. Montréal. L'ancienne église Saint-Mathias. (Photos : Chantal Lefebvre et Mathieu Laverdière)

INTRODUCTION

Notre brève étude porte sur trois anciennes églises qui étaient de tradition catholique, quoiqu'il aurait pu en être autrement. Désacralisées et vendues, deux ont été recyclées en 2003 et une en 2004. Sises à Saint-Jérôme, à Longueuil et à Montréal, toutes trois resservent à des fins communautaires.

Dans les trois cas, les modifications apportées au vaisseau sont minimales. Il en résulte que le charme de chacune des anciennes églises est bien préservé au profit des nouveaux bénéficiaires. Les dispositifs architecturaux qui s'ajoutent sont suffisamment légers, assez pour constituer une sorte de « non-événement » du point de vue architectural. À cela contraste le franc succès de la réaffectation des trois églises, si l'on ne s'en tient qu'au grand nombre de bénévoles et de fidèles qui les fréquentent, et c'est ce paradoxe entre l'humble geste architectural et la forte revitalisation des lieux qui a piqué notre curiosité. « Abstiens-toi et soutiens ! » (*Abstine, sustine*) avait-on gravé dans les frontons de la villa la Rotonde près de Vicenze. Par-delà Vitruve et Palladio, cette célèbre exhortation aux accents stoïciens ferait encore écho aujourd'hui...

L'ANCIENNE ÉGLISE SAINTE-MARCELLE, À SAINT-JÉRÔME

Dans les Laurentides, le recyclage de l'église Sainte-Marcelle attire l'attention, comme en témoigne l'édition du 8 octobre 2004 du journal régional *Accès Laurentides*¹. Auparavant, l'historien de l'architecture Claude Bergeron lui avait accordé le privilège d'illustrer son étude de 1987 sur les églises du Québec. Lors de sa visite préalable du site, il avait pris quelques photographies en noir et blanc qui sont aujourd'hui utiles pour suivre l'évolution de ce bâtiment qui donne l'impression d'être solidement ancré dans le sol. Construite en 1950-1951 par l'architecte Louis Nicolas, l'église a par ailleurs fait l'objet d'une mention dans une revue spécialisée.

Un nouveau propriétaire l'occupe depuis le 2 juillet 2003. Sous le vocable « Méridien 74 », une vingtaine d'organismes à but non lucratif qui y œuvrent maintenant. Les transformations apportées au bâtiment ainsi qu'à son esprit sont minimales. En guise d'exemple, les seuls murs qui ont été érigés dans le vaisseau l'ont été sous la galerie. On y a créé une salle d'une part et, de l'autre, une chapelle permanente meublée d'une réserve eucharistique et d'un chemin de croix ! Pourtant désacralisée et vendue à un propriétaire laïque, l'ancienne église n'est pas en rupture totale avec sa fonction première et fait encore office de lieu de culte dominical. De plus, les statues à l'effigie des saints sont toujours distribuées au pourtour de la nef, selon les conventions liturgiques, et vénérées comme il se doit par des lampions allumés. L'atmosphère intérieure est donc bel et bien préservée, quoique les bancs des paroissiens aient été remplacés par des chaises disposées en rangées. Le chœur, pour sa part, n'a pas vraiment été modifié.

L'ANCIENNE ÉGLISE SAINT-JOSAPHAT, À LONGUEUIL

L'église paroissiale Saint-Josaphat est la première vendue au diocèse catholique de Saint-Jean-Longueuil. Achevée à la fin de l'année 1950 par l'architecte Jacques-Yves Langlois, elle manifeste un plan rectangulaire profond et son site a été longtemps dominé par des espaces verts. En vue de son étude sur les églises, Claude Bergeron l'avait visitée, avait pris quelques notes et pris une série de photographies en noir et blanc. Ses photographies de l'intérieur révèlent une nef bien dégagée qui peut accueillir 550 personnes et un chœur haut, mais assez étroit. Dépouillée de ses ornements sacrés et de ses cloches, l'ancienne église a été réaménagée sous la supervision de l'architecte Alan Bellavance, de Bromont, en juin 2003, avant d'être occupée l'automne suivant par le nouveau propriétaire, le Centre d'action bénévole et communautaire « La Mosaïque ». Cet organisme à but non lucratif offre une panoplie de services communautaires à une population qui en ressort grandie. L'ancienne église revit maintenant, au même titre que celle de Notre-Dame-de-la-Garde, non loin de là, construite par Jacques-Yves Langlois en 1954 et partiellement recyclée en centre communautaire en 2002-2003.



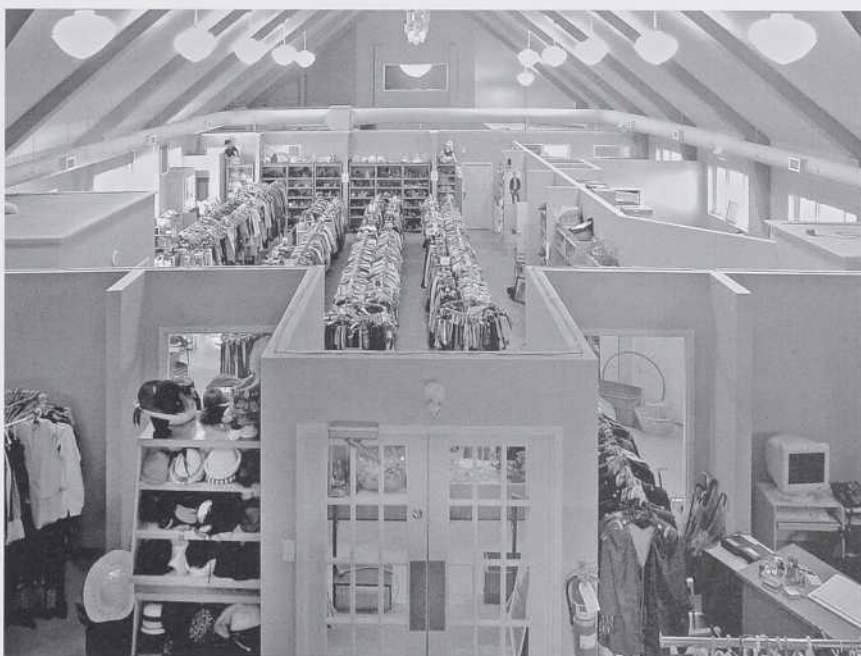
2



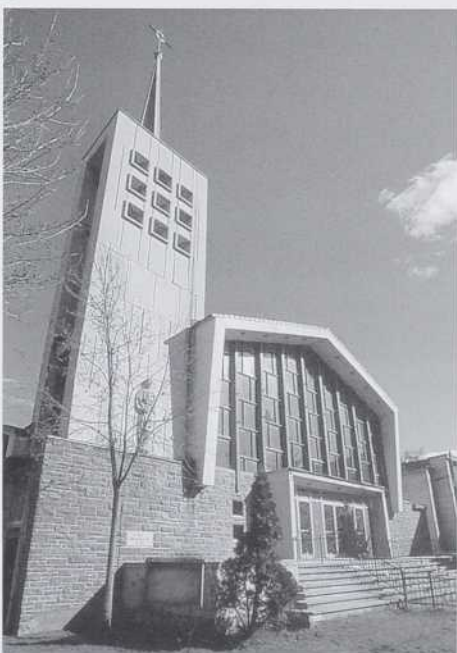
2

L'ANCIENNE ÉGLISE SAINT-MATHIAS, À MONTRÉAL

L'église Saint-Mathias a été construite en 1958 par les architectes Roux et Morin. Également visitée par Claude Bergeron, ses photographies en noir et blanc révèlent une église-halle à la silhouette franchement moderniste, comme cette période nous y a accoutumés. Les notes prises par l'historien de l'architecture font état d'un intérieur très lumineux, tant dans la nef, à peu près carrée, que dans le chœur. Le « Chic Resto Pop », nouveau propriétaire des lieux, est installé dans l'ancienne église depuis le 2 août 2004. Avant la transaction, l'archevêché avait pris soin d'en retirer les signes sacrés, dont les cloches qui laissent le clocher vide. Quant au recyclage architectural, il a été mené par l'architecte Ron Rayside, de Montréal. Bien que les nouvelles fonctions du sous-sol et du presbytère aient exigé des transformations radicales, la halle inondée de lumière, au contraire, demeure presque inchangée. À l'occasion du 25^e anniversaire de la paroisse Saint-Mathias, en 1973, un petit cahier a été publié. Le curé Jean Tétrault y a signé un court billet où il relevait les conditions nécessaires à la survie de sa paroisse. On constate que les valeurs qu'il prônait afin de garantir sa longévité sont assez semblables à celles qui ennoblissent aujourd'hui la réaffectation de l'église ! Il est donc permis de croire que le meilleur de la vie communautaire a continué par-delà les changements apportés.



2



3



3



3

CONCLUSION

Un des principaux aspects à retenir de ces trois recyclages réussis concerne la nature des églises. En effet, s'il y a la possibilité d'une vie qui accompagne ou succède au culte dans les églises, c'est en bonne partie parce qu'elles sont aussi des centres de vie communautaire et que leur revitalisation peut s'y enraciner. Historiquement, au Québec, les églises étaient des centres communautaires, des éléments structurants de l'aménagement du territoire et de la vie en société. Ne serait-il pas grand temps que l'on en apprécie toute la portée ? Une telle reconnaissance aurait des incidences pratiques. Bien qu'une bonne réaffectation d'église règle le problème de l'usage pour un temps, demeure le risque de laisser en plan d'autres problèmes qui pourraient s'aggraver. Pensons aux seuls enjeux de la sauvegarde patrimoniale ainsi qu'à ceux de l'aménagement urbain, qui relèvent des pouvoirs publics et qui méritent un examen attentif.

NOTE

1. Valérie Simard, « Quel avenir pour nos églises? », *Accès Laurentides, Saint-Sauveur*, vol. 7, n° 40, 8 octobre 2004, p. 8-10.

Recyclages partiels

PROPOSITIONS DE L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

JACQUES PLANTE

DEVENIR COMPLICE D'UN HÉRITAGE ARCHITECTURAL¹

L'atelier de conception architecturale offert à l'automne 2004 aux étudiants de deuxième année de l'École d'architecture de l'Université Laval portait sur le recyclage et la réhabilitation d'édifices. Dans le contexte de la désaffectation de nombreux lieux de culte, il a semblé pertinent de confronter les étudiants à ces héritages et de leur permettre de réfléchir sur l'importance de ce patrimoine. L'atelier était coordonné par Louis Saint-Pierre, et les responsables d'atelier étaient Louise Bédard, Laurent Goulard, Suzanne Doucet/Gilles Tremblay et Jacques Plante, qui en avait instigué la thématique. On a retenu quatre églises de Québec: Saint-Cœur-de-Marie et Saint-Jean-Baptiste sur le plateau, Saint-Esprit et Saint-Charles à Limoilou. Une trentaine de projets ont été élaborés. Les étudiants ont participé à des séminaires sur le recyclage, animés par Odile Roy, architecte et membre du comité exécutif de la Ville de Québec, Marie-Josée Deschênes, architecte à la Commission de la capitale nationale, Nicholas Roquet, architecte et doctorant en histoire de l'architecture à McGill et Daniel-J. Paquin, doctorant à l'Université grégorienne de Rome et dont le projet de thèse porte sur la préservation des biens d'Église au Québec. Pour bien cerner le thème de l'atelier, l'équipe pédagogique a limité l'exercice de conception architecturale au problème des accès, de l'accueil et de la visibilité. Pour affirmer un accès public plus large, chaque équipe devait créer un nouveau dispositif d'entrée à l'église, pour ouvrir le monument à un usage public, ce qui suppose une mise aux normes et l'insertion de fonctions d'accueil compatibles avec le programme de conversion proposé en aval.

Pour cet exercice, la façade devait être lue non seulement comme paroi principale dans laquelle est fichée l'entrée de l'église, mais comme espace public fédérant, à l'extérieur, le parvis, les emmarchements et les aménagements paysagers, et, à l'intérieur, le vestibule ou le narthex, la tribune arrière et son dégagement. Dans certains cas, les projets pouvaient prendre en compte un baptistère et se développer jusque dans la première travée structurale de la nef. Pour valoriser les fonctions d'accueil du public, les participants devaient avoir en tête une série d'aménagements (design urbain, architectural et paysager) en tenant compte de critères d'accessibilité universelle.

Les projets ont beaucoup varié selon le contexte de leur insertion. Ainsi, pour l'église Saint-Cœur-de-Marie², située sur la Grande Allée, les projets de conversion ont privilégié des fonctions reliées au monde du spectacle et du divertissement (théâtre, restaurant, bar et café-terrasse). Pour l'église Saint-Jean-Baptiste, monument national de Québec et fleuron du patrimoine ecclésiastique de la capitale³, les projets ont valorisé des fonctions publiques, à forte valeur ajoutée aux plans communautaire et symbolique (congrès, fêtes, concerts, café-terrasse). Pour sa part, l'église Saint-Esprit⁴, déjà convertie en École de cirque, se voyait confortée dans sa nouvelle vocation, avec une programmation qui la complétait par la projection de nouvelles activités à l'extérieur. Enfin, l'église Saint-Charles de Limoilou⁵ a été posée comme moteur de requalification du Vieux-Limoilou; elle a été dédiée au monde des arts, devenant un centre d'exposition avec lieu d'entreposage et de prêt d'œuvres d'art, jouté d'un café.

Ce exercice avait pour objectif de favoriser l'émergence de stratégies d'appropriation des lieux de culte désaffectés ou en voie de l'être, au vu de leurs qualités propres, au plan de l'architecture et du patrimoine, et, surtout, en regard de leur inscription par le biais d'un nouvel usage, dans le paysage urbain. Si certaines propositions paraissent irrespectueuses ou cavalières, il faut accorder à chacune d'elles le mérite de l'exploration, y déceler ce « surgissement en cours » qui fonde les pratiques artistiques dont le propos de liberté propose de revisiter les paradigmes souvent inhibiteurs des pratiques patrimoniales, notamment dans les milieux de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine dit « religieux ».

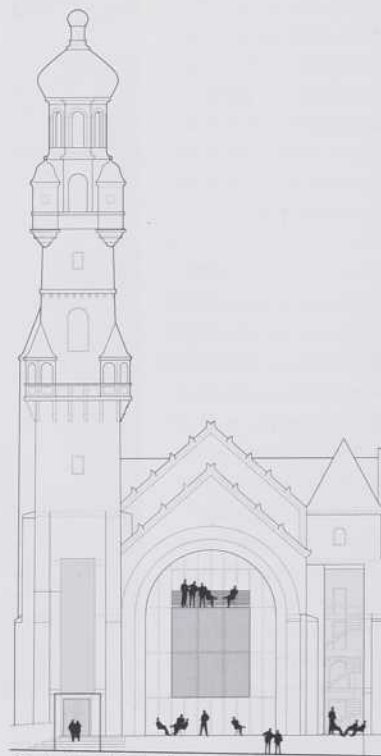
NOTES

1. Jacques Plante est architecte et régulièrement invité à l'École d'architecture de l'Université Laval pour diriger ou collaborer à des ateliers et participer aux exercices de critique de projets. Il a été responsable de l'exposition des projets des étudiants, lors du colloque « Le patrimoine religieux du Québec: de l'objet culturel à l'objet culturel », qui a eu lieu les 12, 13 et 14 novembre 2004 dans l'église Saint-Dominique, à Québec.
2. L'église Saint-Cœur-de-Marie, érigée en 1918 d'après les plans de l'architecte rennais Arthur Régnault, est caractérisée par son clocher néo-breton et son plan inhabituel à file de coupôles, qui découpe de grandes arcades dans les longs pans et en façade où sont logées d'immenses verrières cintrées.
3. L'église Saint-Jean-Baptiste, érigée de 1881 à 1884 d'après les plans de l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy a été classée monument historique en 1991. Elle doit fermer ses portes comme lieu de culte en 2006.
4. L'église Saint-Esprit, érigée en 1930-1931 d'après les plans de l'architecte Émile-Georges Rousseau a dû être consolidée et en partie reconstruite en 1942 par l'architecte Adrien Dufresne. Elle a fermé ses portes en 2002 et a été aussitôt reconverte en École de Cirque d'après les plans des architectes ABCP architecture+urbanisme (Bernard-Serge Gagné, chargé de projet).
5. L'église Saint-Charles, à Limoilou, a été érigée en 1918 d'après les plans de l'architecte Joseph-Pierre Ouellet. Elle doit fermer ses portes cette année, après la réorganisation paroissiale qui l'a disqualifiée comme lieu de culte.

JONATHAN AUBIN ET OLIVIER BOUCHER

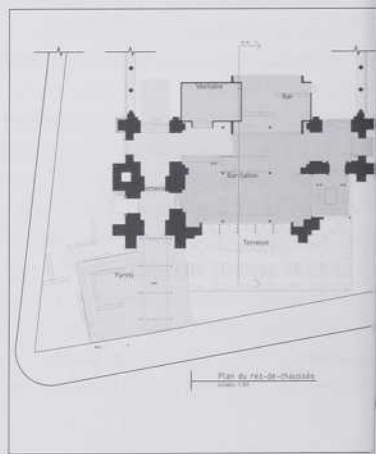
ÉGLISE SAINT-COEUR-DE-MARIE. ATELIER JACQUES PLANTE

« Voir et être vu. » Notre projet suppose la conversion de l'église en salle de spectacles, de type cabaret, et de hall de réception. L'intervention repense la zone d'entrée de l'église en y intégrant, à l'extérieur, des éléments de signal et d'accueil, et à l'intérieur, une billetterie, un foyer et des espaces de soutien. Ce projet repose sur le principe selon lequel « les gens attirent les gens ». Nous proposons d'abord de créer un bar-salon ouvert sur la ville; ses terrasses extérieures assureront une transition douce entre la rue très animée et la salle de spectacles. Pour réussir dans cette voie, nous avons ouvert l'église par un jeu de transparences, de projection de volumes et d'éclairage architectural. La façade est percée par une verrière qui se prolonge jusqu'au sol. En son centre se découpe un cube qui projette un salon du bar vers la Grande Allée. Les tours sont aussi ajourées: l'une comme élément signal, par une marquise de verre qui glisse dans la paroi, l'autre qui dévoile aux passants les circulations verticales intérieures. La nuit venue, ces plages de verre s'illuminent – le cube « rougit » – par transparence et le fabuleux clocher à coupôles et échauguettes s'anime dans un festival de lumière. À l'intérieur, où l'on accède par l'entrée principale aménagée sous la marquise, le jeu du « voir et être vu » se poursuit dans le vestibule, puis dans le bar-salon qui occupe quatre étages. Ouvert sur la salle et le spectacle de son architecture de coupôles, le bar se fait plus discret lorsque le lieu est occupé: un dispositif rétractable réoriente alors l'action vers Grande Allée. Grâce au jeu de niveaux des plateaux qui occupent l'espace du narthex et de la tribune arrière, les nombreuses percées visuelles incitent au va-et-vient; l'espace religieux clos se mute en lieu urbain.



Élévation Avant (Grande-Allée)

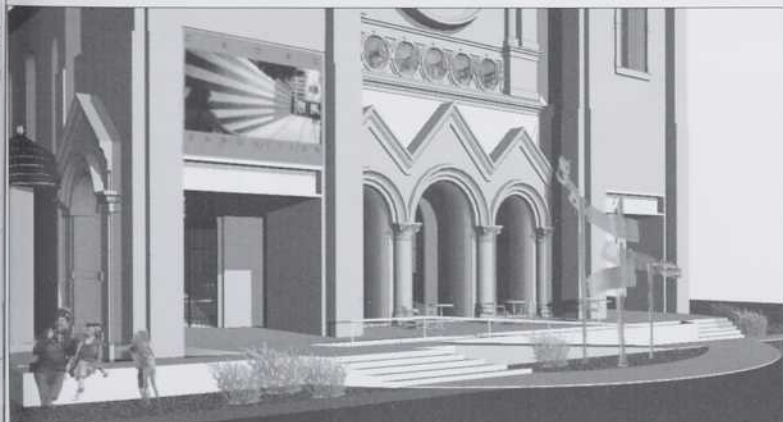
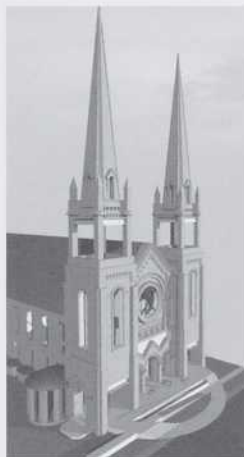
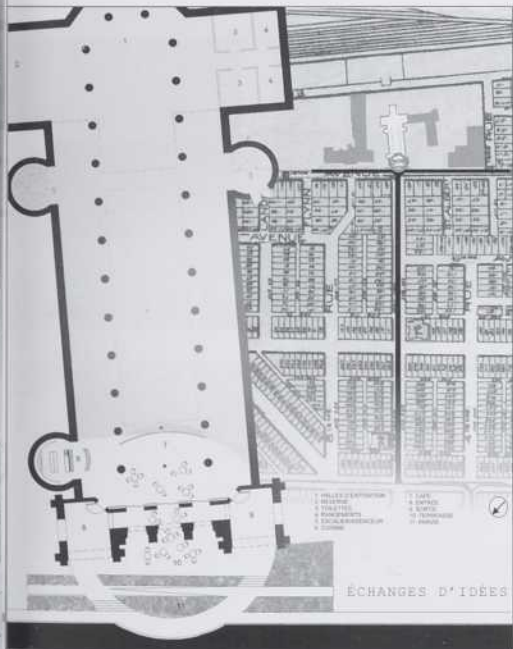
échelle 1:50



Plan de la nef de l'église

ÉLISE LAPIERRE ET LIA MASTON
ÉGLISE SAINT-CHARLES. ATELIER JACQUES PLANTÉ

« Échanges sociaux, échanges d'idées, échanges d'œuvres, » voilà le programme qui s'est imposé à notre équipe après évaluation des qualités et des potentiels du bâtiment dans son environnement. Posé comme plateforme d'échanges culturels pour desservir à la fois le quartier Limoilou et la ville de Québec, le Centre d'exposition et de prêt d'œuvres d'art deviendra un nouveau pôle d'attraction. Notre projet propose de développer la signalétique de cet équipement culturel, au départ d'une recomposition de la façade, dont la logique interne est dévoilée par projections géométriques. Ainsi, le centre de la rose, point focal de la composition existante, est utilisé pour projeter les lignes de force en façade. En plan, la forme de cette rose est répliquée pour créer un nouveau parvis, figure d'interface entre l'extérieur et l'intérieur. Une nouvelle entrée publique naît de la conjugaison d'un aménagement paysager et d'une rampe, dont la circonvolution incite le passant à entrer, puisqu'il sait où il sortira. Ce nouveau socle du bâtiment, qui « prend la rue », assoit les nouvelles ouvertures (laïques) bardées de linteaux d'acier bien contemporains ; celles-ci permettent de contourner le portail ancien (religieux) et dramatisent l'« ouverture » par « évidement » de la base des clochers et du vestibule. Le tout crée une place, espace transitoire entre l'extérieur et l'intérieur, qui rachète le peu de recul de la façade sur rue. Les clochers, désormais cages de sculptures, portent au loin le signal de la fonction artistique du lieu.



HAMLET

Charpenterie Traditionnelle · Heavy Timberwork



Maisons à charpentes apparentes Timber framed homes



450.763.1500
1.866.424.4407

Coteau-du-lac



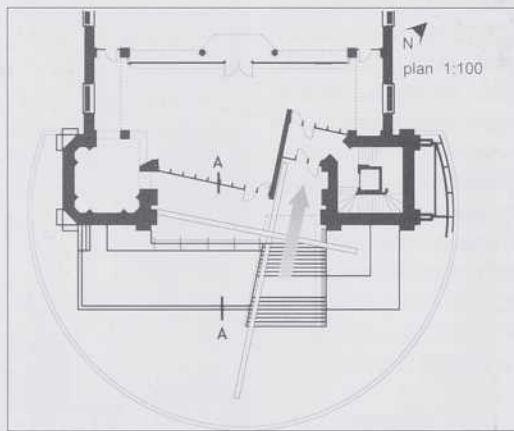
www.heavytimberwork.com
info@heavytimberwork.com

THOMAS GAUVIN-BRODEUR ET MATHIEU LECLÈRE
ÉGLISE SAINT-JEAN BAPTISTE. ATELIER LAURENT GOULARD

Si l'église Saint-Jean-Baptiste domine la silhouette du faubourg, elle est cependant peu ouverte sur sa proximité. Le long pan qui longe la rue Saint-Jean n'est guère perméable et la façade occidentale s'ouvre sur une rue très dénivelée. Son parvis, seul interstice urbain dans cette portion de rue, est fragmenté par un réseau d'escaliers formant de petites places, qui découpent l'espace public originel. Notre projet propose de requilibrer cet espace d'accueil en fonction d'une conversion du lieu de culte en grande salle de réception festive. Il comprend la création d'un café adjacent au parvis et l'aménagement de l'entrée d'un édifice qui reconquiert son caractère public au centre du quartier. L'ouverture de l'église sur la place est marquée par la projection à l'extérieur de la colonnade de la nef et par l'installation d'un « plateau blanc », qui recompose un espace public cohérent. Désaxé, ce plateau déconstruit cependant la frontalité rigide de l'église en suggérant une nouvelle perméabilité. Rue d'Aiguillon, un second parvis se glisse sous ce premier plateau ; il dessert une nouvelle entrée à la salle polyvalente, placée en sous-sol de l'église. Un escalier placé entre les pilastres de l'avant-corps transperce l'église et lie ces deux plateaux, nouveaux espaces névralgiques du lieu. La nouvelle place, mise à niveau, est encadrée par la façade de l'église et des « portes », au caractère sculptural, placées en miroir de la façade. Un nouveau traitement du sol prolonge la place vers la rue pour susciter l'envahissement piéton.

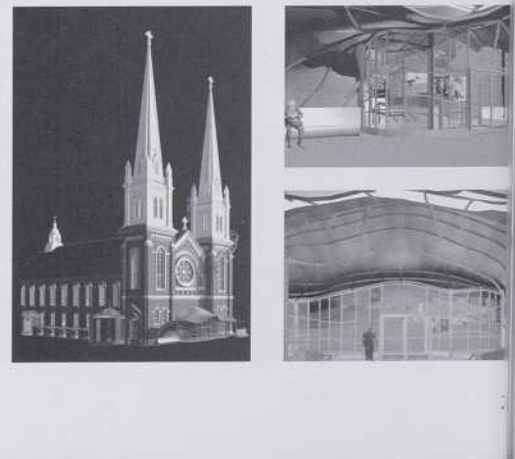
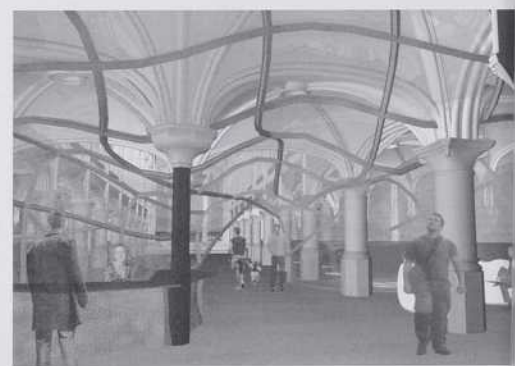
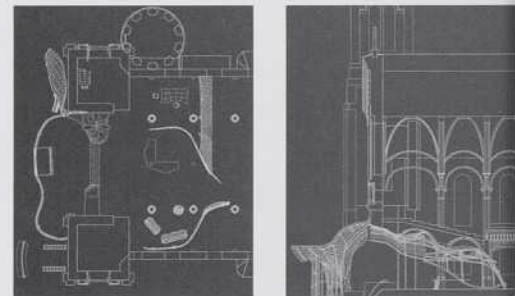
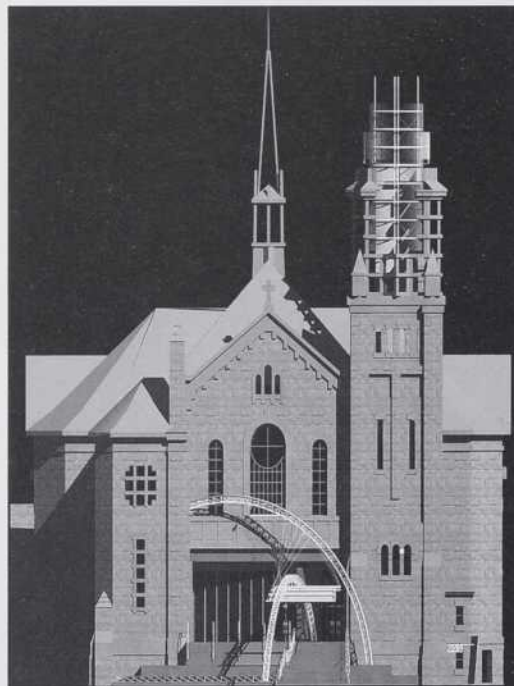
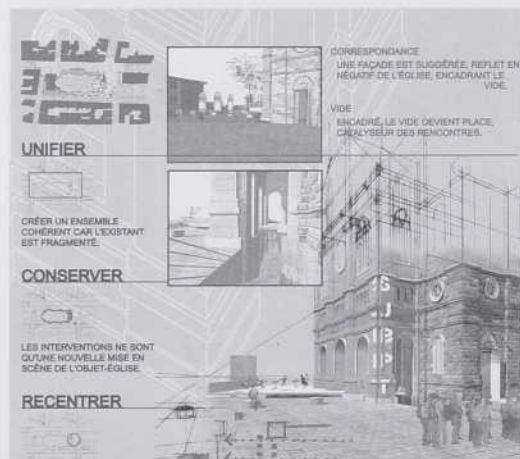
BENOÎT LEMAY ET PIER-OLIVIER LEPAGE
ÉGLISE SAINT-JEAN BAPTISTE. ATELIER LAURENT GOULARD

Notre projet consiste à extérioriser le caractère ludique et théâtral de la nouvelle vocation de l'église Saint-Esprit. L'entrée principale est prise en charge par un axe de circulation bien affirmé : un escalier couvert par une marquise, elle-même portée par un arc. Au terme du parcours, le visiteur accède à l'École de cirque par une entrée lovée dans une paroi éventrée, drapée de verre. Le signal nouveau et fort est aussi une attraction qui signale la présence d'une scène extérieure (démontable) dont l'anneau technique se pose comme second arc. Une entrée secondaire dessert le personnel de l'école, mais le nouveau percement indique désormais que l'ascenseur s'élève jusqu'au clocher, transformé en observatoire. Le vocabulaire formel et les matériaux retenus répercutent à l'extérieur les choix déjà faits par les architectes de la conversion des espaces intérieurs de l'église.



JEAN-BRUNO MORISSETTE ET JEAN-SÉBASTIEN FOREST
ÉGLISE SAINT-CHARLES. ATELIER LOUIS SAINT-PIERRE

En vue d'aménager une nouvelle entrée à l'église Saint-Charles, à la suite de sa conversion en Centre d'exposition et de prêt d'œuvres d'art, nous avons interrogé deux projets majeurs de recyclage qui ont eu cours dans Limoilou : l'Autre Caserne, une caserne de pompiers convertie en salle de spectacles, et l'École de cirque, insérée dans l'ancienne église Saint-Esprit. Ces précédents nous ont inspiré un langage formel audacieux qui oppose de façon harmonieuse l'ancien et le contemporain. L'église Saint-Charles est un édifice peu invitant ; elle est refermée sur elle-même et, par rapport à la ville, tourne le dos aux deux principales voies de circulation du quartier. Lorsqu'on s'approche de l'église depuis la 8^e Avenue, la façade est monumentale, mais l'idée de fermeture domine encore. Plus, l'église paraît écrasée sur son site et implantée dans la rue. Création d'un socle et recomposition d'un parvis sont donc à l'ordre du jour. Arriverait-on à signaler la nouvelle fonction de l'édifice tout en respectant le caractère sacré du bâtiment existant ? Notre projet propose un nouveau seuil qui procède à l'intrusion du lieu et qui contient foyer et billetterie. La structure extérieure, aérienne et fluide, se poursuit donc à l'intérieur, sans discontinuité perceptible, en oblitérant la partition de la façade. À mesure que l'on progresse dans le parcours, la structure ancienne se révèle peu à peu, pour finalement apparaître complètement dans la salle d'exposition, prenant ainsi le relais de l'intervention récente. De cette manière, on rejoint notre dernière intention : faire vivre l'expérience de l'art à l'usager.



ISABELLE HENRY

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE. ATELIER LOUIS SAINT-PIERRE

« Entrée en la matière. » Le recyclage de l'église Saint-Jean-Baptiste n'est pas un exercice simple. Comme il s'agit d'un monument historique classé, les transformations proposées ne devraient pas altérer le bâtiment. Le programme de conversion proposé consiste à convertir la nef principale en une salle de réception. Notre projet travaille en façade : intégrer un centre d'interprétation au parvis qui (re) deviendrait l'entrée principale de l'église. En proposant une structure indépendante du bâtiment, l'intervention serait réversible et la façade historique peu affectée. La nouvelle structure est fortement inspirée des caractéristiques architecturales observées sur et dans l'église : arcades, piliers, structure de bois, intérieur vaste, plafond haut, toiture unique. Sa forme est empruntée au squelette de l'église, même si les arcades sont déconstruites pour réfuter tout mimétisme. L'utilisation contemporaine des matériaux crée un contraste de style, ce qui valorise la matière ancienne de l'église. À l'intérieur du pavillon proposé, des panneaux de bois permettent l'affichage d'images et d'informations historiques. Les ouvertures latérales et la toiture ajourée font aussi du centre d'interprétation un observatoire de la façade. La structure étant transversale, sur le parvis, elle signale la nouvelle fonction depuis les rues Saint-Jean et d'Aiguillon.

JEAN-DANIEL BERNIER, PATRICK LAVOIE ET JEAN TURMEL

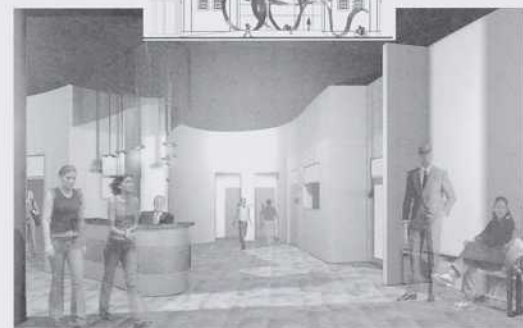
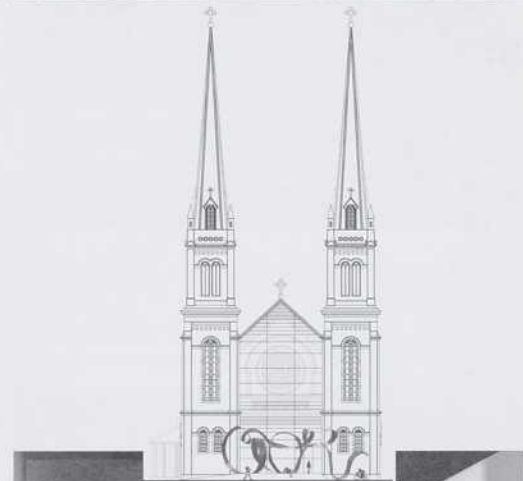
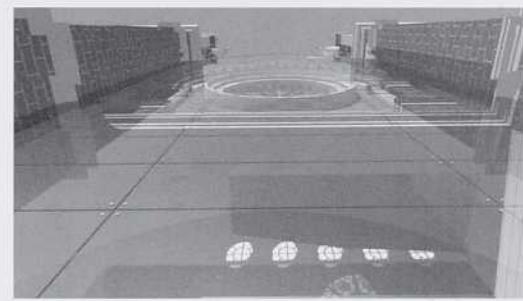
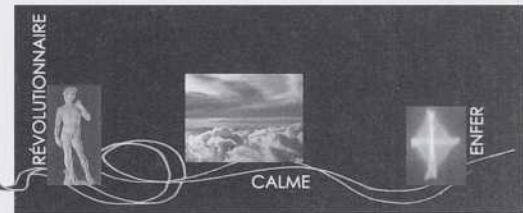
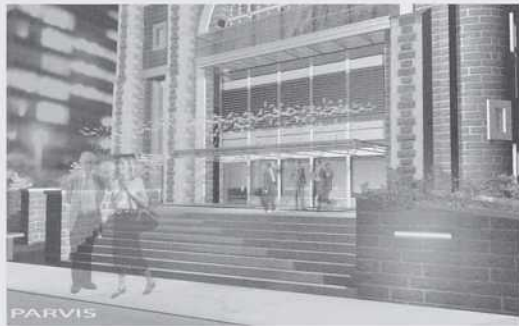
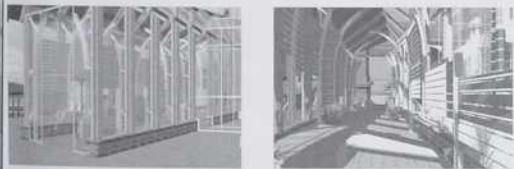
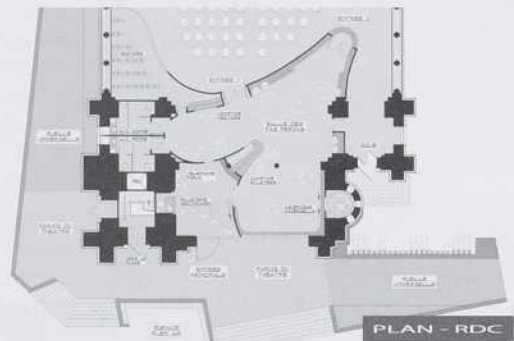
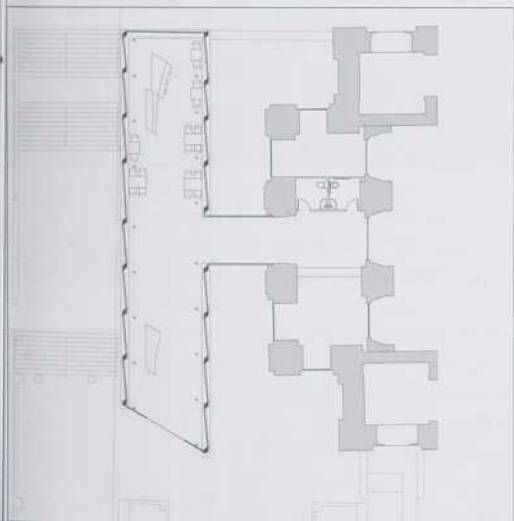
ÉGLISE SAINT-COEUR-DE-MARIE. ATELIER LOUISE BÉDARD

« L'écho des époques. » On dit souvent que l'architecture doit être le reflet de son époque, des préoccupations collectives et des aspirations sociales. Paradoxalement, l'architecture se régénère beaucoup plus lentement que le temps qui s'écoule. Y aurait-il donc un obstacle symbolique entre le désir de transposition de l'individu dans l'architecture, et le désir de conservation du patrimoine? Comme la mémoire et la projection sont complémentaires, il doit exister un dialogue diachronique entre les différentes époques du bâtiment. Dans cette optique, nous avons procédé à une mutation architecturale qui multiplie les significations et qui associe mémoire et projet social. Par ce projet de réhabilitation, nous proposons de soutenir le développement durable par une architecture dite « verte », où la composition s'inspire davantage des contraintes climatiques que de « beautés arbitraires ». Nous avons donc implanté une séquence de progression qui n'a rien à voir avec le système axial propre à l'architecture sacrée. En plus d'être stimulante, cette séquence permet de limiter les déperditions de chaleur. En complément, nous avons multiplié les interventions visant à exploiter l'énergie solaire de façon passive et active. Enfin, nous avons pensé à des stratégies favorisant la mixité sociale : les circulations sont universelles, le parvis est redonné à la collectivité et les transitions spatiales sont généreuses.

GISÈLE FRASER ET SYLVAIN GILBERT

ÉGLISE SAINT-CHARLES. ATELIER LOUISE BÉDARD

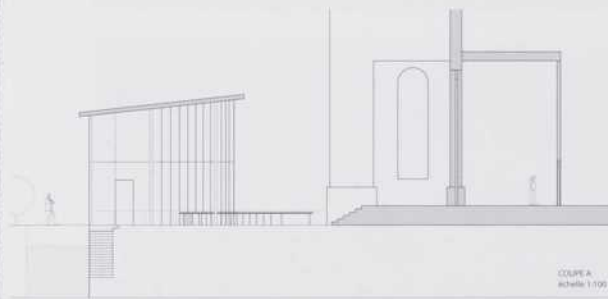
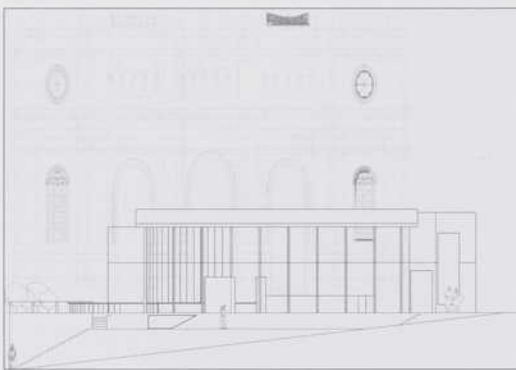
« Rivalité successive. » La conversion de l'église en Centre d'art contemporain et de prêt d'œuvres d'art nous a inspiré plusieurs lectures du lieu : la force de l'institution (les deux tours), la création de l'artiste (façade de verre) et la sérénité du lieu (espace-tampon blanc). Notre projet évite la partie basse de la façade et dépose la tribune arrière : l'espace ouvert invite le visiteur et dégage sur toute la hauteur l'espace intérieur. De plus, un ruban excentrique rouge, à la fois marquise et point rassembleur, symbolise la nouvelle vocation de l'église et déconstruit la séquence d'entrée formelle. Dans un parcours d'accès aléatoire, le visiteur chemine dans le ruban ; il traverse un vestibule surmonté d'un puits de lumière qui le guide vers la porte d'entrée d'un hall. Là, il pénètre dans un univers tout blanc. À la recherche de repères, son œil capte l'ombre colorée de la rose de la façade qui déambule sur les parois au gré de la course du soleil. Puis, le visiteur doit se glisser dans des ouvertures en forme de faisceaux lumineux pour ensuite, finalement, pénétrer dans la salle d'exposition du centre d'art logée dans la nef.



KARINE BOIVIN ET PATRICIA COUTURE

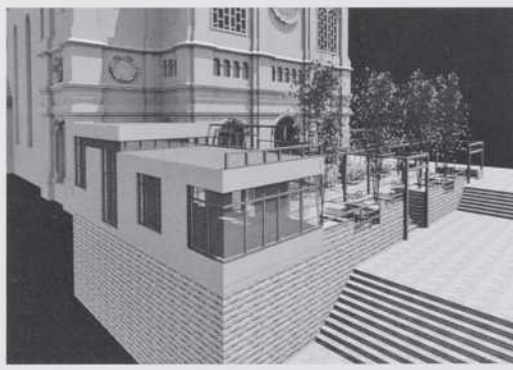
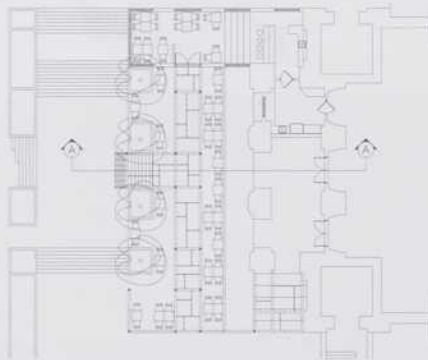
ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE. ATELIER LOUISE BÉDARD

« Convergence d'un quartier. » L'église Saint-Jean-Baptiste étant classée monument historique, nous avons décidé de poser sa façade, riche et ornée, comme toile de fond de notre projet. Comme le parvis d'une église était autrefois le lieu où tous les habitants du quartier se réunissaient le dimanche matin, nous avons voulu faire revivre ce lieu de rassemblement du quartier. Notre intervention revêt donc la forme d'une « table infinie » qui favorise contacts et discussions en protégeant ses usagers du corridor de vent qu'est le parvis actuel. Pour conserver le corridor perspectif, l'édicule proposé est translucide. Par ailleurs, la forme du petit café-terrasse s'inspire de la fluidité du lieu (circulations, vent) pour déconstruire la rigidité des parois qui forment l'espace. La réappropriation du parvis de l'église par les habitants du quartier et un éclairage architectural impressionnant la nuit feront revivre l'église Saint-Jean-Baptiste dans son site.

COUPE A
échelle 1/100**NICOLAS GAGNÉ ET PHILIPPE BEAULIEU**

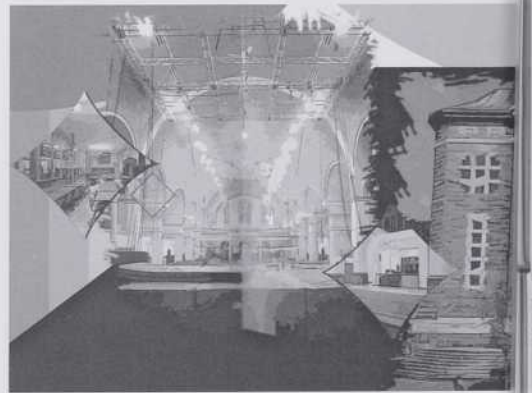
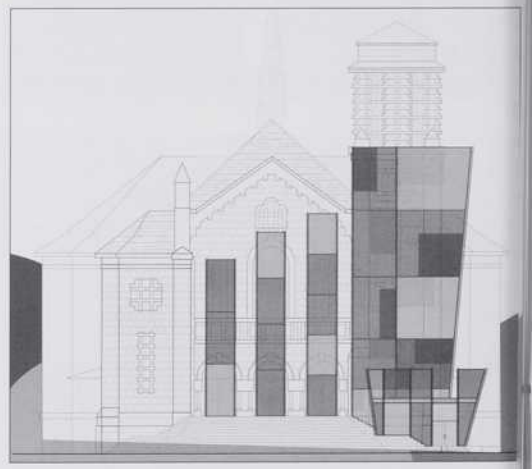
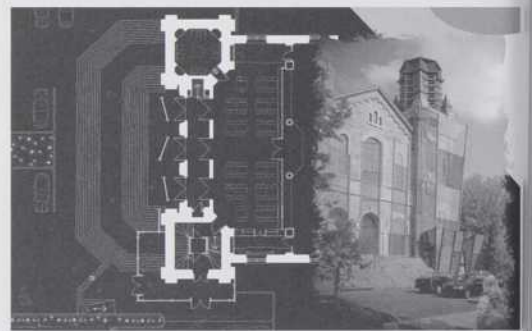
ÉGLISE SAINT-JEAN BAPTISTE. ATELIER SUZANNE DOUCET

L'intervention architecturale en cadre ancien doit entrer en symbiose avec l'existant et faire preuve de subtilité. Pour nous, la renaissance du monument passe par l'aménagement de son parvis. Nous avons abordé le projet par l'étude des circulations qu'on y observe ; elles ont été le fil conducteur de nos propositions d'aménagement en déterminant trois zones distinctes : la portion du parvis utilisée comme accès à l'église, la portion peu fréquentée du parvis, belvédère et corridor perspectif qui ouvre une vue sur les Laurentides dans l'axe de la rue Claire-Fontaine et, enfin, le corridor ouest exclusivement utilisé comme voie de circulation piétonne (escalier). L'intervention majeure de notre projet repose sur l'insertion d'un plan d'eau qui dissocie l'accès à l'église d'un nouvel espace occupant la plage moins fréquentée, où nous proposons d'aménager un café-terrasse. Le bassin qui s'illumine devient le prolongement de l'axe perspectif et reflète la façade ; il projette l'animation diurne dans la nuit. La présence d'eau contribue aussi à l'ambiance paisible du café. Le café couvert s'immisce dans une zone de faible circulation, désormais bien découpée. En retrait, il est précédé d'une structure légère, tantôt couverte, tantôt ajourée, élément signal qui crée un « effet de ruelle », aspirant en quelque sorte le client vers le fond de la terrasse où se trouve l'édicule couvert, sur belvédère. L'effet de ruelle est également accentué par des arbres disposés en rangée et doublant les colonnes qui encadrent le porche de l'église parvis. Un enrichissement vert d'un quartier par ailleurs très minéral.

**MARIE-CHRISTINE BAILLARGÉ ET FRANÇOIS RIVERAIN**

ÉGLISE SAINT-ESPRIT. ATELIER SUZANNE DOUCET

Le projet de conversion de l'église Saint-Esprit en École de cirque est incomplet. Les aménagements extérieurs et la signalétique n'ont pas été achevés. Notre travail en façade aura donc pour but d'imager la fonction nouvelle et ainsi projeter les activités du cirque à l'extérieur. Les nouveaux éléments contemporains du projet s'affirment énergiquement, par effet de contraste avec l'ancien, pour faciliter la lecture du nouvel usage. C'est ainsi que l'intervention se superpose au bâtiment comme une nouvelle couche représentant une étape de plus dans la vie du bâtiment. Cette couche naît d'un système de modules qui suggère une lecture ludique et rythmée (les plans des différents modules s'organisent sur plusieurs niveaux). Le thème du mouvement, cher aux circassiens, s'illustre par l'inclinaison des plans structuraux. De même, le choix des couleurs des panneaux de verre (le rouge, le rose et l'orange) interprète l'énergie et le rythme et se pose en lecture critique de l'austérité originelle. La transparence du verre évoque par ailleurs, par effet d'atténuation, le souvenir dilué de la fonction ecclésiastique initiale.



Des projets remarquables

L'ESPACE CHORÉGRAPHIQUE
JEAN-PIERRE-PERREULT

2022, RUE SHERBROOKE EST, MONTRÉAL

PIERRE THIBAUT ARCHITECTE

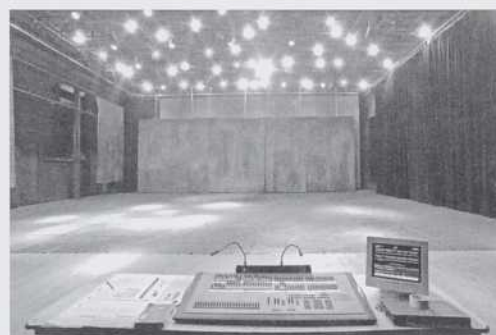
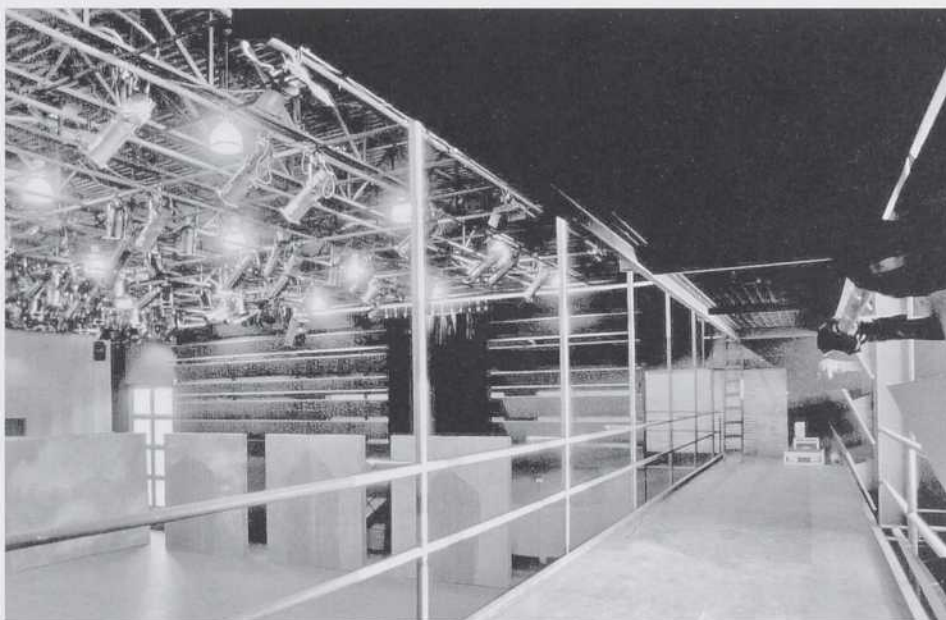
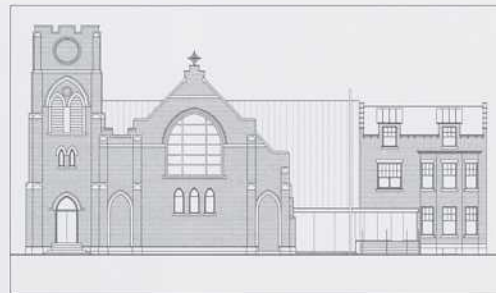
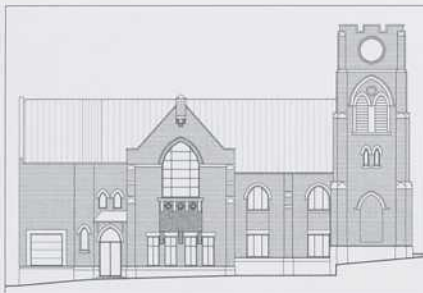
L'église anglicane Saint Thomas, construite en 1907, ferma ses portes en 1949. Occupé un temps par la troupe de théâtre des Compagnons de Saint-Laurent, l'édifice revint au culte en 1953, lorsque la paroisse catholique Saint-Robert-Bellarmin s'y installa ; on le rénova alors d'après les plans des architectes Robillard, Jetté et Beaudoin. L'église ferma à nouveau et fut mise en vente en 1991, pour être achetée trois ans plus tard ; c'est aujourd'hui l'Espace chorégraphique Jean-Pierre-Perreault.

Après sept ans de suspense, dont les deux années qu'il fallut pour compléter les travaux entrepris en 1999, on put enfin inaugurer, en 2001, ce qui devait être l'un des rares lieux au Québec consacrés à la création et à la diffusion de la danse contemporaine, offrant à la troupe du chorégraphe Jean-Pierre Perreault, qui devenait la première au Québec à disposer d'un lieu bien à elle, des loges, des coulisses, des loges, une cuisine et deux studios, dont le principal, le studio Jeanne-Renaud – du nom de l'inspiratrice de Jean-Pierre Perreault – articule le projet.

Deux options s'offraient à l'architecte : on pouvait soit tenter de contraindre la fonction dans l'enveloppe de l'église, en semant le programme dans le chœur, dans la nef, dans le presbytère, etc. Ou on pouvait, à l'inverse, poser l'église dans le projet. C'est l'originalité de la solution qu'on adopta, en considérant ce qui, de l'église, importait, c'est-à-dire sa présence urbaine, campée par ses façades et son presbytère, qui définissent le coin de la rue Sherbrooke et de l'avenue De Lorimier, et qui livrèrent à l'architecture un périmètre de travail ; l'éventrement et l'évidement du bâtiment, dont on ne garda que la tour et les façades sur rue, donnèrent alors les superficies nécessaires au déploiement des plateaux techniques. L'important, disait Pierre Thibault, était de conserver la visibilité du bâtiment. De partout, dans la ville, on peut distinguer le neuf de l'ancien. Entre les deux, il se crée une tension, mais c'est l'église qui l'emporte. »

L'Espace chorégraphique Jean-Pierre-Perreault occupe une boîte de tôle et de verre implantée derrière les murs de l'ancienne église ; aussi vaste que le plateau de la Place des arts, doté d'un plancher résilient et de tout l'équipement scénique imaginable – passerelles, éclairage, sonorisation –, il permet de préparer des spectacles « en espace réel », mais aussi, grâce à une centaine de sièges dédiés aux curieux, de faire connaître les exercices des danseurs lors des pratiques de la troupe. Une mezzanine, suspendue à la tête du grand studio, permet d'observer ce qui s'y passe lorsqu'on circule entre les bureaux de la Fondation, sis dans le presbytère, et la tour de l'ancienne église, où Jean-Pierre Perreault avait installé son atelier de dessin.

On serait tenté, ici, d'établir une analogie avec la fameuse « Caserne Dalhousie » qui, à Québec, accueille Ex Machina, la compagnie de Robert Lepage, derrière la façade d'une ancienne caserne de pompiers (Jacques Plante, architecte). Mais plutôt qu'une boîte noire ajoutée, en positif en quelque sorte, par rapport à l'édifice récupéré, celle de Pierre Thibault est construite en négatif de l'église ; surtout, l'Espace chorégraphique, justement, convertit une église. On aurait pu croire, en effet, que l'espace ecclésial, hautement symbolique, n'arriverait pas à accommoder des fonctions aussi exigeantes au plan technique. La méthode de Pierre Thibault prouve le contraire, au prix d'un événement, certes, et bien que le courage de l'architecte et du chorégraphe se heurtèrent à une multiplication de problèmes et, du point de vue de certains, à un excès d'ingénierie qui emporta avec lui une part importante du budget afin, par exemple, de planter 150 pieux dans le sol de glaise pour étayer les murs de l'ancienne église. Tout cela, ainsi que l'obligation de transposer les versements étalés des subventions gouvernementales en



deux phases de réalisation, aurait même, selon la critique, imposé une cure de sagesse à Pierre Thibault.

Mais le projet n'en démontre pas moins l'intérêt de repousser les limites, au-delà desquelles l'église aurait pu disparaître. « L'église, disait Pierre Thibault, conserve sa force symbolique. » C'est là le mérite, d'ailleurs, du geste fort que l'architecte y proposa, qui seul pouvait assurer la fonctionnalité du recyclage : de prolonger le sens de l'église, de la reprendre en la renouvelant. L'essence même de la conversion, donc.

LKM et LN

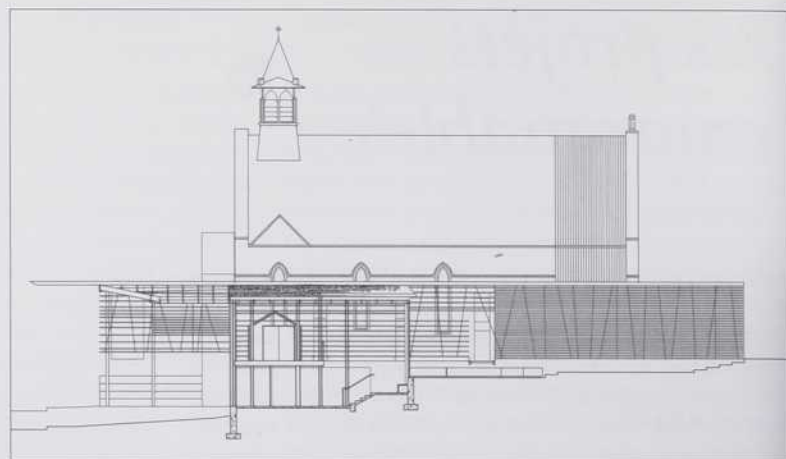
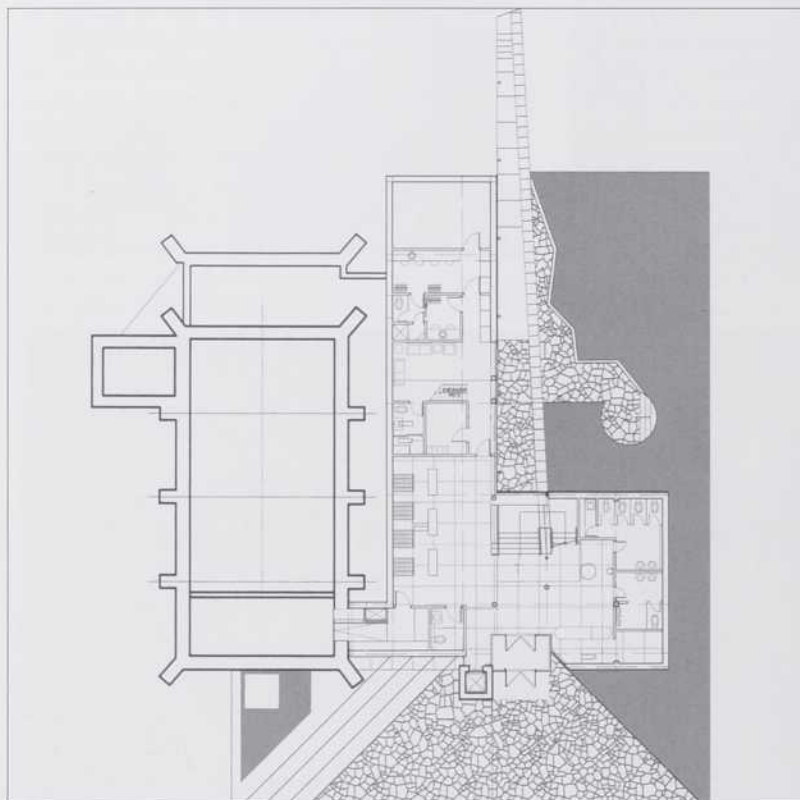
(Photos : Guy L'Heureux)



L'ANGLICANE
31, RUE WOLFE, LÉVIS

DAN S. HANGANU, ARCHITECTE

FINALISTE AUX PRIX D'EXCELLENCE DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC, 2005



Cette ancienne église, construite en 1849 d'après les plans de l'architecte Edward Staveley, était déjà devenue la salle de spectacles L'Anglicane en 1979. Voilà qu'elle l'est devenue à nouveau, achevant sa conversion entre les mains de Dan Hanganu qui, en 2001, remporta le concours sur invitation mis sur pied en vue de l'agrandissement et de la mise aux normes de l'immeuble.

Le projet devait considérablement ajouter aux superficies disponibles – une fois et demie, environ, ce qu'offraient auparavant la nef et sa petite sacristie latérale – afin d'accroître l'espace scénique et, surtout, de doter L'Anglicane d'un foyer, de services d'accueil à la hauteur de la réputation de l'institution et de loges pour les artistes. Ce qui fut fait sans compromis, d'abord, pour donner à la scène un dégagement plus confortable, en repoussant littéralement le chevet, dont le mur fut démonté et reconstruit plus loin. La suite fut une question de dialogues, entre l'église et le foyer d'une part, et d'autre part entre l'ensemble architectural et l'espace naturel, un parc public, qui butait contre l'église et que l'agrandissement ne devait pas encombrer ; il s'est agi, comme on le proposa, de traiter L'Anglicane comme un « objet précieux dans un écrin de verdure » en misant *a priori* sur la dimension paysagère du tout.

Ainsi le foyer, plutôt que de s'y superposer, pénètre le talus sur lequel s'élève l'église : le rez-de-chaussée du bâtiment, à deux niveaux, y est entièrement enfoui, s'ouvrant néanmoins en façade sur une agora bordée d'emmarchements qui, tout en redéfinissant le parvis de l'église, offrent une pause au spectateur qui peut s'y asseoir. Celui qui choisira plutôt de franchir la porte du foyer découvrira, de part et d'autre de l'entrée, le vestiaire et la billetterie, mais sera aussitôt happé par le mouvement de l'espace qui le conduira vers l'arrière, dans cette percée visuelle qui encadre l'escalier vers l'étage ; là, après une pause au café bar, il empruntera la passerelle vers la salle de spectacles, qui simultanément forme l'une des parois d'un cloître de verre au cœur duquel s'épanouit un jardin extérieur. À cette partie publique de l'agrandissement se joint, à l'arrière, une partie privée, masquée à la vue par une paroi miroitante, où logent l'espace technique et le quai de débarquement, ainsi que les loges, dans le rez-de-chaussée enfoui. Telle une claustra, un mur-clôture de moulures horizontales de bois teint définit la façade de cette portion du volume vers le parc. Ailleurs, le foyer, lorsqu'il apparaît du sol, mise sur une extrême transparence, grâce au traitement minimal des surfaces de verre ; même la cage de l'ascenseur répond de sa façon moderne à la tour du clocher sous la forme d'une lanterne en verre opalin. La salle a aussi été repensée, pour être plus fonctionnelle, certes, mais aussi pour faire entrer l'église dans un nouvel univers sémantique et sensoriel. Réorienter l'accès à la salle à partir du foyer et condamner l'ancien portail permet de positionner l'escalier de la tribune afin de ne pas encombrer la nef, qui enveloppe l'espace dans toute sa nudité. On retrouve en effet ici, comme dans la réinvention permanente de l'escalier qui s'est emparée du projet, le traitement expressionniste cher à Hanganu, particulièrement eu égard à la vérité du matériau. Les murs, déshabillés des panneaux de gypse qui les cachaient, apportent désormais leurs gros moellons à la lecture contrastée de la grosse charpente de bois sombre qui couvre la nef ; mobilier et éléments ajoutés, en métal noir, assombrissent encore cette atmosphère presque religieuse qui donne toute la place au spectacle.

Cet ennoblissement par le design architectural, dont le traitement expressif donne à l'œuvre la signature d'une véritable restauration, contient une leçon pour l'avenir des églises : toute intrusion, même moderne, non seulement ne défait pas, mais peut vraiment magnifier le génie du lieu. L'église, même agrandie, est toujours là et plus encore, d'autant plus qu'on la voit de partout, de l'intérieur comme de l'extérieur et de jour comme de nuit, grâce à une soigneuse mise en lumière. Non seulement cette annexe a-t-elle rendu l'ensemble utile, y permettant le maintien et le déploiement de l'usage essentiel à la survie de l'église, mais elle a aussi, en y inscrivant un événement architectural, prolongé le sens du monument dans notre présent et au-delà. Plutôt qu'une autre vieille église, c'est un lieu moderne et actif, de création, qu'on découvre.

LKM et LN (Photos : Michel Brunelle)

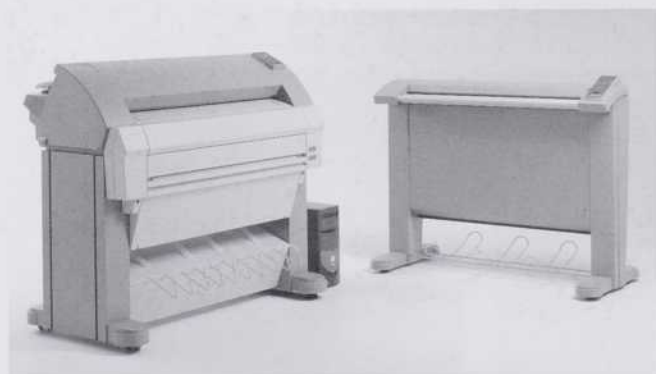


**COPIEZ ET IMPRIMEZ
VITE ET BIEN!**

Océ, spécialiste de l'impression grand format est heureuse de vous présenter la TDS300, le premier système de la série TDS de copie/impression numérique. Dorénavant, vous pouvez copier et imprimer vite et bien.

Disponible en version copieur/imprimante, l'Océ TDS300 produit rapidement des documents de haute qualité et ce, à des coûts inégalés.

L'Océ TDS300 vous offre les avantages de qualité, fiabilité, productivité et de prix que vous recherchez.



Océ-Canada Inc. 4767, Levy - Ville St. Laurent (Québec)
Sans frais: 1-800-561-3590 www.oce.ca



LA BIBLIOTHÈQUE THÉOLOGIQUE ET SALLE POLYVALENTE DU COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

3200, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL

BEAUPRÉ ET MICHAUD, DUPUIS LE TOURNEUX ARCHITECTES

PRIX ORANGE, HÉRITAGE MONTRÉAL, 2004 ; FINALISTE AUX PRIX D'EXCELLENCE DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC, 2005

Figure basilicale inscrite dans l'enveloppe parallélépipédique d'une aile du collège, cette chapelle, construite en 1920 d'après les plans des architectes Viau et Venne et de l'architecte Alphonse Piché, avait perdu beaucoup d'éclat au fil du temps. Convertie en salle de réunion et d'étude en 1960, elle avait été déparée de ses bancs et, surtout, attifée d'un plafond suspendu qui soustrayait à la vue les caissons de son riche couverture et la claire-voie qui jadis l'inondait de lumières.

La conversion aspirait à la programmation de deux fonctions dans l'ancienne chapelle : une salle polyvalente et une bibliothèque précieuse, qui accueilleraient les 175 000 volumes, parmi les plus rares au Canada, de la Compagnie de Jésus, legs des jésuites à la société québécoise. Et il fallait, évidemment, assurer la séparation de ces fonctions, particulièrement aux plans phonique et atmosphérique, mais aussi eu égard à la lisibilité de cette distinction. Puis, si « le dévoilement de l'espace était le geste essentiel du projet », comme l'ont dit les architectes, l'œuvre, finalement, apporta bien plus.

On retrouva, certes, le volume originel de la chapelle dont l'architecture beaux-arts – colonnades, chapiteaux, entablements, caissons – fut soigneusement restaurée et valorisée. Valorisée, en effet, car c'est bien là l'essence du projet, qui se proposa en valeur ajoutée plutôt qu'en accompagnement. Des deux étages de l'élévation intérieure, on en fit d'abord trois, en insérant, à l'étage des bas-côtés, de véritables galeries latérales où se succèdent, en quelque sorte, des boîtes de livres enserées dans des compactus ; des tribunes arrières à ces galeries latérales et d'une galerie latérale à l'autre, le circuit autour de la nef, vouée quant à elle à la salle polyvalente, est complété par une passerelle, inscrite dans un grandiose mur de verre structural qui sépare la nef du chœur. Là, du côté de l'évangile et du côté de l'épître, la bibliothèque descend jusqu'au sol, pour se transformer, sous des salles de lecture, en vitrines des ouvrages les plus précieux de la collection.

Si un mérite du projet est, certes, d'avoir maintenu la quasi totalité des éléments architectoniques d'origine et d'avoir rendu le volume de la nef, du chœur et toute leur expression ornementale clairement lisibles, il n'en demeure pas moins que l'œuvre contemporaine est omniprésente. D'abord par son intelligence, qui plutôt qu'avoir bêtement partitionné la nef, par des parois ou par des planchers, a pris en charge ses mètres cubes et mis à profit leur potentiel d'utilisation grâce à l'insertion de ce nouvel étage des bas-côtés où la bibliothèque se trouve littéralement suspendue. Ensuite, par un design exquis du tout et de chacun des détails, une qualité de conception et d'exécution tout à fait exceptionnelle ; on ne connaît en effet guère qu'un seul exemple qui puisse rivaliser en cette voie, celui de la Beinecke Rare Books and Manuscripts Library (SOM, 1963) de New Haven, où une enveloppe d'albâtre translucide s'appareille à une chasse de verre pour faire écran au précieux héritage livresque. Ici, c'est à la hauteur de l'œuvre des jésuites et à l'échelle de la grandeur de la pensée de ces puissants intellectuels que l'enchâssement se déploie.

Car transparence n'est pas effacement ; le traitement de tous les « ajouts », qui misent pourtant sur celle-ci, démultiplient le geste architectural, où que l'on regarde. Même l'opacité que commandaient les galeries de livres est devenue l'occasion d'ajouter au sens du lieu ; pour dissimuler le traitement acoustique des parois latérales du nouvel étage-bibliothèque, huit murales de René Derouin, dont la disposition se veut une référence architecturale aux mosaïques paléochrétiennes, transportent l'espace de l'ancienne chapelle dans un univers de symboles, comme si, au double système fonctionnel, devait correspondre un double système sémantique. Impossible en effet, entouré de l'iconographie de ces « Trois siècles de migrations sur le territoire des Amériques », de ne pas voguer, par l'imaginaire,

vers les rives de la Nouvelle-France que le jésuite Louis Nicolas, missionnaire de 1664 à 1675, consigna dans les 180 dessins du *Codex Canadensis*. L'art, ainsi, inscrit la bibliothèque théologique dans la continuité du passé glorieux de la Compagnie de Jésus, tandis que la collection de livres est elle-même, maintenant, représentée dans l'espace autrement que par des reliures. Le geste d'architecture, lui, a établi pour l'ancienne chapelle un nouveau destin ; plutôt que transformer l'espace en bibliothèque, plutôt que de faire une bibliothèque à côté, on a réinventé la bibliothèque précieuse dans la chapelle précieuse, tant et si bien que la dénomination n'existe pas encore qui permettrait de décrire ce lieu. Voilà ce qu'on devrait souhaiter à toutes les églises du Québec pour lesquelles on cherche un avenir.

LN et LKM

(Photos : Marc Cramer)





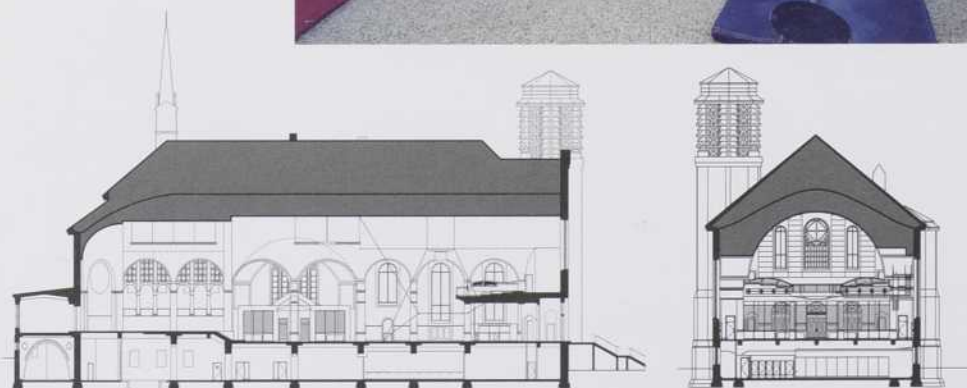
L'ÉCOLE DE CIRQUE DE QUÉBEC

750, 2^e AVENUE, QUÉBEC

ABCP ARCHITECTURE+URBANISME

PRIX DU PUBLIC ET PRIX DU JURY DANS LA

CATÉGORIE « RECYCLAGE » DES MÉRITES D'ARCHITECTURE DE LA VILLE DE QUÉBEC, 2004



L'ancienne église Saint-Esprit, construite en 1930 d'après les plans d'Émile-Georges Rousseau, avait dû, dès 1942, être consolidée car son clocher, notamment, menaçait d'effondrement ; l'architecte Adrien Dufresne, à qui on confia alors le remodelage de la façade et la consolidation de la structure, profita de l'occasion pour ajouter à l'édifice une splendide chapelle de mariages de style Dom Bellot. Soixante ans plus tard, l'église, désaffectée, était vendue à l'École de cirque de Québec.

L'église séduisait par son volume : la nef, haute de 15 mètres, large de 24 et longue de 60, offrait en effet un dégagement suffisant à la voltige et autres ébats des circassiens (c'est-à-dire aux gens du cirque, et non aux habitants de la mythique Circassie). L'École de cirque voulait concentrer en un même lieu l'enseignement, la production et la diffusion. On répartit les espaces de l'église en conséquence : les bureaux dans les transepts, l'estrade pour le public dans le jubé, les vestiaires, lieux d'entraînement et d'enseignement (danse, jeu théâtral, exercices au sol, jonglerie, etc.) au sous-sol, le vestibule dans le narthex ; la chapelle fait office d'espace protocolaire, où peuvent être tenues des présentations multimédia ; clos par une paroi de verre et desservi par un versatile bar-cuisinette, l'espace sous le jubé accueille le foyer lors des spectacles et un café-lunch le jour. La nef, enfin, est animée par les activités d'entraînement (trapèze volant, équilibre, acrobaties sans autre forme de procès, puisque les caractéristiques de l'enveloppe de l'église, particulièrement la charpente qui porte la fausse voûte, ont permis de dissimuler l'imposant appareillage technique et d'accrocher des grils polyvalents dans le chœur et à la croisée des transepts.

L'intérêt de l'intervention architecturale est double. D'une part, elle est probablement l'une des premières qui utilise de façon optimale le volume d'une église, notamment l'espace aérien de la nef, ce qui laisse envisager le caractère fructueux d'une exploration qui exploiterait plus avant des fonctions requérant pareil dégagement : terrains de jeux de balle et autres plateaux sportifs, bref tout ce qui peut être extérieur mais doit être intérieur du fait du climat, ont sans doute beaucoup à offrir à nos anciennes églises. D'autre part, l'École de cirque appelait à une intervention fort minimaliste qui, comme le disent ses architectes, reste éminemment réversible : si ce n'est du mobilier, toute l'église demeure. L'extérieur, qui détermine la présence ecclésiale urbaine, n'a pas changé d'aspect, sauf par l'illumination du clocher, qui tel un signe s'anime de feux follets les soirs de spectacles. La nouvelle programmation, semblablement, s'est facilement glissée dans l'enveloppe ecclésiale, sans pour autant céder à la banalité ; force est d'admettre, en effet, que la reprise flamboie d'audace, pourtant du seul fait d'une nouvelle palette de couleurs qui remplit bien sa tâche. Radicalement transformée et appropriée, du coup, grâce à ces coloris et une intensité lumineuse bien inhabituels pour un intérieur ecclésial, Saint-Esprit s'éveille à un joyeux destin. LKM et LN (Photos : François Bastien)



Développez le bon réflexe



Optez pour les portes et fenêtres hybrides de Thermoplast

Les avantages du PVC s'associe à la force et à la beauté de l'aluminium pour vos projets résidentiels, institutionnels ou semi-commerciaux.



Porte coulissante
Performances
A3-B3-C3-F20



Fenêtre à battant
Performances
A3-B7-C5-F20



Fenêtre guillotine
Performances
A3-B7-C3-F20



Fenêtre coulissante
Performances
A3-B3-C3-F20

THERMOPLAST
Membre du groupe Royal Technologies

Concepteur et
extrudeur de
profilés de PVC

PARTENAIRES · VALEURS · COMPÉTENCES

www.thermoplast.com

1 800 361-9261



PUBLICATION
APPELS D'OFFRES
DELAIS
CONFORMITÉ
REPRODUCTION
DEVIS

LA GESTION DE
VOS **APPELS D'OFFRES**
VOUS ANGOISSE ?
CONSULTEZ LES EXPERTS.

Constructo

vous offre des services **simples** et
conformes à la loi pour bien mener
à terme vos appels d'offres.

SERVICE DE PUBLICATION

> En utilisant nos services, vous vous assurez que la publication de vos appels d'offres est conforme à la loi.

SERVICE-CONSEIL POUR LA RÉDACTION DE VOS AVIS D'APPELS D'OFFRES

- > Information obligatoire
- > Information nécessaire
- > Délais
- > Terminologie
- > Rédaction, etc.

PLANS ET DEVIS DE CONSTRUCTION

> Évitez les soucis en nous confiant la reproduction et la distribution de vos documents.



(514) 745-5720
1 800 363-0910



constructo.ca
seao.ca



avisconstructo@transcontinental.ca

CONSTRUCTO PARTENAIRE
DE CGI POUR LE

seao

transcontinental

Ruel & Frère
DEPUIS 1962



Distributeurs de produits de maçonnerie exclusifs

BRIQUES ET PAVÉS D'ARGILE ■ TUILES TERRA COTTA ■ PIERRE NATURELLE



QUÉBEC : 1.800.463.5282 ■ MONTRÉAL : 450.682.7473



Découvrez la différence
Systèmes architecturaux. Portes & fenêtres aluminium-bois

ALUMILEX

3425, boul. Industriel, Montréal (Québec)
514.955.4135 • 866.955.4135 • www.alumilex.com

VOUS LEUR OFFREZ DES

idées

QUI SE DÉMARQUENT BIEN.

NOUS LEUR OFFRONS DES

solutions

QUI S'APPLIQUENT BIEN.



institutionnel

commercial

résidentiel

industriel

Peu importe l'originalité et les exigences de votre conception, les professionnels savent qu'ils peuvent se fier à Benjamin Moore pour des produits qui rencontrent – et même surpassent – vos attentes.

Pour plus d'informations techniques, appelez dès aujourd'hui au 1 800 361-5898.



POURQUOI LE CUIVRE?

Toitures
Revêtements
Patines
Intérieurs
Finis
Gouttières
Travail du métal



Parce que seuls le cuivre et les alliages de cuivre peuvent vous aider à faire atteindre à votre projet son plein potentiel.

Aucun autre produit ne saurait égaler l'apparence raffinée du cuivre, sa tradition d'excellence pour le service et la rentabilité impressionnante de son cycle de vie.

La CCBDA est votre source principale de renseignements sur les applications architecturales du cuivre, du laiton et du bronze. Communiquez avec nous pour ce qui suit :

- de l'aide dans la conception architecturale
- le manuel intitulé « Le cuivre en architecture »
- un séminaire avec boîte-repas, organisé dans vos propres bureaux
- des renseignements sur les sources d'approvisionnement
- des vidéos et des détails sur la conception assistée par ordinateur



**CANADIAN COPPER & BRASS
DEVELOPMENT ASSOCIATION**

Ligne sans frais : 1-877-640-0946

Télécopieur : 416-391-3823

Courriel : architect@coppercanada.ca

Site Web : www.coppercanada.ca

À titre de concepteur, vous n'ignorez sans doute pas l'importance de choisir le bon revêtement extérieur, car il en va de la performance et de la durabilité de votre projet. Afin de vous aider dans ce choix, en tenant compte des conditions climatiques canadiennes, la **Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)** a publié **Guide des règles de l'art : Système d'isolation des façades avec enduit (SIFE)**.

GUIDE DE DURABILITÉ ET DE PERFORMANCE DES SIFE

Cet outil pratique, à l'intention des professionnels sur le terrain, comprend les informations et les illustrations qu'il vous faut pour évaluer les exigences de projet en matière de SIFE, évaluer la pertinence des différents produits disponibles dans le commerce et choisir celui qui convient le mieux à la situation.

Le guide aborde l'emploi des SIFE dans la construction neuve, tant les tours que les bâtiments de faible hauteur. Il met l'accent sur l'intégration des SIFE aux autres composants de l'enveloppe du bâtiment, tout en portant une attention particulière :

- aux joints,
- aux mastics d'étanchéité,

- aux interfaces et
- aux accessoires.

Des « Notes sur les règles de l'art » d'un bout à l'autre du document présentent des choses à faire et à ne pas faire afin d'obtenir le meilleur rapport qualité/prix à l'égard des SIFE. Une annexe technique pratique fournit des détails sur la performance des SIFE, y compris la résistance à la fissuration, la maîtrise des fuites d'air, la gestion de l'humidité et autres aspects de la durabilité.

La publication est accompagnée d'un CD-ROM qui renferme tous les dessins montrés dans le guide, que vous pourrez consulter à loisir et mettre en œuvre dans vos travaux.

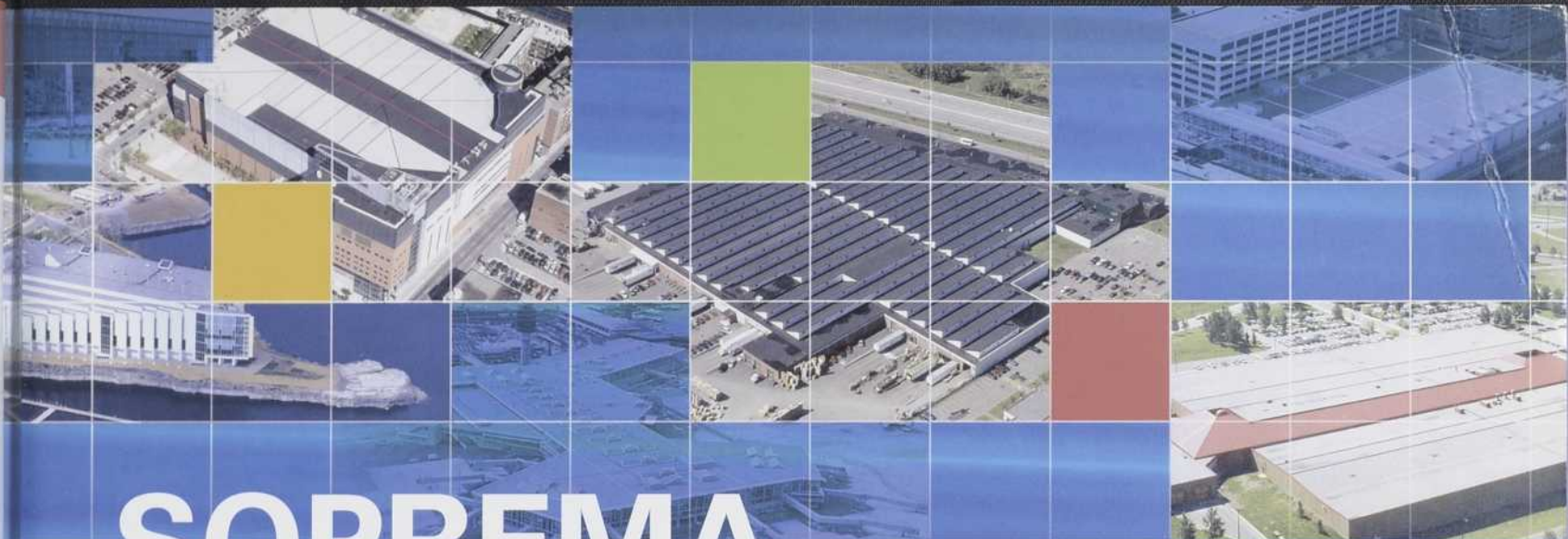
Système d'isolation des façades avec enduit, vendu **89 \$** (taxes et expédition en sus), constitue une ressource incomparable pour les concepteurs de bâtiments, les agents de bâtiment, les fabricants et les entrepreneurs.

Canada^{ca}



www.schl.ca/architecte

1 800 668-2642



SOPREMA,

L'innovation et l'expérience

au service de l'étanchéité
depuis près de 100 ans.

Choisir SOPREMA, c'est opter pour un chef de file en étanchéité, pour ses produits de qualité supérieure hautement performants et son service technique hors pair.

- Toiture
- Murs
- Fondations
- Génie civil
- Environnement



SOPREMA

Vous êtes à l'abri

MONCTON
(506) 384-6101

QUÉBEC
(418) 681-8788
1 800 360-8788

MONTRÉAL
(450) 655-6676
1 800 361-1386

OTTAWA
(613) 741-4591
1 800 641-4727

TORONTO
(905) 760-8211
1 800 265-2842

LONDON
(519) 672-5561

WINNIPEG
(204) 694-2849

SASKATOON
(306) 651-2647
1 800 665-4009

EDMONTON
(780) 435-2800
1 800 252-7529

CALGARY
(403) 248-8837

VANCOUVER
(604) 522-3944
1 800 242-1983

www.soprema.ca

 Lanka
DWL Waitite Limited

CÉRAMIQUES PORCELAINES ARDOISES MOSAÏQUES CARREAUX DE VERRE PIERRES



**CERA
GRES**

BOUTIQUE DE MONTRÉAL
BOUTIQUE DE QUÉBEC
ceragres.ca

9975, BOUL. SAINT-LAURENT
265, RUE SAINT-PAUL

514.384.2225
418.692.1711